

INSTITUT DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE UNIVERSITE D'ABIDJAN CÔTE D'IVOIRE

**BULLETIN DE L'OBSERVATOIRE
DU FRANCAIS CONTEMPORAIN
EN AFRIQUE NOIRE**

INSTITUT DE LA LANGUE FRANCAISE C.N.R.S

N°1 1980

BULLETIN DE L'OBSERVATOIRE DU FRANCAIS

CONTEMPORAIN EN AFRIQUE NOIRE

N°1 1980

S O M M A I R E

- *Avant-propos du Directeur de l'I.L.A.*

- *Editorial*

I - ASPECTS SOCIOLINGUISTIQUES

1. *Recherches sociolinguistiques sur le français en Côte d'Ivoire.* S. LAFAGE.
2. *Socioeconomic Rivalry and National Language Competence : compte-rendu de lecture.* P. D. LAFAGE
3. *Le rôle de la langue-cible et des langues-sources dans quelques phénomènes de complexification du Français Populaire d'Abidjan.* J.L. HATTIGER
4. *Trois principes présidant à la formation du lexique en "Pidgin français de Côte d'Ivoire".* P. D. KOKORA
5. *Le dictionnaire des particularités du français au Niger : compte-rendu de lecture.* S. LAFAGE
6. *Deux lexiques des particularités du français au Sénégal : compte-rendu de lecture.* A.J.M. QUEFFELEC
7. *Inventaire provisoire des particularités lexicales du français en Haute-Volta : recherche en cours.* S. LAFAGE

8. Inventaire provisoire des particularités
lexicales du français au Mali :
recherche en cours. A. J-M. QUEFFELEC
9. Communication gestuelle et communi-
cation verbale : perspectives d'une
recherche sur la communication gestuelle. C. CONINCKX,
R. DACHELET
10. Compte-rendus de mémoires d'étudiants
S. LAFAGE,

H. GREGOIRE,
A. J-M. QUEFFELEC

II - ASPECTS PSYCHOLINGUISTIQUES

11. Typologie et structure de la quanti-
fication dans les langues naturelles:
compte-rendu de lecture. I. REZNIKOFF
12. Articulations logiques du discours:
méthodologie pour une alphabétisa-
tion fonctionnelle. K. AIT HAMOU,
J.L. HATTIGER
N'G. KOUADIO,
P. THOMAS.
13. Compte-rendu de lecture d'un article
de K. AIT HAMOU. GN. R. ZOGBO

III - ASPECTS DIDACTIQUES

14. Contribution à la pédagogie du français
en Côte d'Ivoire. E. ARMAND
15. Enseignement du français en milieu
baoulé : problèmes des interférences
linguistiques et socio-culturelles. N'G. KOUADIO
16. Une expérience pédagogique en
Côte d'Ivoire... H. AUMEUNIER
17. Eléments pour une appréciation de la
compétence linguistique en français
d'élèves du C.M.2. H. GREGOIRE
S. LAFAGE.

18. Un dictionnaire illustré pour l'ensei-
gnement primaire en Côte d'Ivoire. R. LANES
19. Adaptation à la Côte d'Ivoire d'une
méthode de lecture rapide. P. D. LAFAGE
20. Une innovation ivoirienne en matière
de promotion de la lecture. A. CHARLICANNE

IV - C O L L O Q U E S

21. À propos du stage de perfectionnement
linguistique de Cotonou (6.31 août 1979) GN. R. ZOGBO
22. IVème Table Ronde des Instituts et Centres
de Linguistique Appliquée (Dakar,
14-17 mars 1979). S. LAFAGE
- V - REVUE DE PRESSE
23. Articles récents. S. LAFAGE

AVANT - PROPOS

Il y a un an, un accord de coopération entre l'Institut de la Langue Française (I.L.F., C.N.R.S.) et l'Institut de Linguistique Appliquée de l'Université d'Abidjan (I.L.A.) créait un Observatoire du Français Contemporain en Afrique Noire (O.F.C.A.N.).

En moins de deux années, deux bulletins de vulgarisation scientifique auront vu le jour à l'I.L.A. d'Abidjan. Après les Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique (C.I.R.L.) qui veulent être le lieu où le chercheur va consigner ses premières impressions de recherche sur le terrain, ses "papiers de travail", le dernier né des périodiques dans l'élaboration duquel l'I.L.A. est impliqué, doit apparaître avant tout comme un document constitué par une série de compte-rendus des études et opérations diverses effectuées sur le français dans son rapport avec les langues négro-africaines, une sorte de bilan des activités sur ces relations spécifiques.

En effet, à quoi peut servir un Observatoire du Français Contemporain en Afrique Noire sinon à permettre d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution, de la dynamique du français dans la problématique du contact entretenu avec les langues maternelles. Il ne saurait être question qu'une entreprise comme celle de l'O.F.C.A.N. représente une nouvelle stratégie pour conduire définitivement l'Afrique dite "francophone" vers un monolinguisme européen. L'O.F.C.A.N. peut, pensons-nous, aider à clarifier une situation sociolinguistique très complexe. Il souhaite montrer, à travers la recension des travaux publiés ou proches de la publication, qu'un bilinguisme africano-européen bien équilibré est une source d'enrichissement pour l'Africain du monde contemporain.

Dès lors, il ne convient plus de poser en termes de choix exclusifs tous ces problèmes de politique linguistique en Afrique Noire.

Si ce nouveau Bulletin peut contribuer à faire comprendre cette vérité première, il aura déjà atteint l'un de ses principaux objectifs. Souhaitons longue vie à ce dernier nê de notre jeune Institution, fruit d'une collaboration africano-européenne.

Pascal Dago KOKORA
Directeur de l'I.L.A.

EDITORIAL

Créé le 15 Septembre 1978, par un accord de coopération unissant l'Institut de Linguistique Appliquée d'ABIDJAN (I.L.A., Université Nationale de Côte d'Ivoire,) et l'Institut de la Langue Française (I.L.F., Centre National de la Recherche Scientifique, France), l'Observatoire du Français Contemporain en Afrique Noire (O.F.C.A.N.) a, pour sa première année de fonctionnement, bénéficié de l'hospitalité des bureaux de l'I.L.A., avec l'autorisation de Monsieur le Recteur de l'Université Nationale.

Il a, également, obtenu le concours d'environ une vingtaine de collaborateurs bénévoles. Ces derniers, Français ou Ivoiriens, enseignants-chercheurs de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'ABIDJAN, de NICE ou de NANTERRE, chargés de recherches de l'I.L.A., étudiants de linguistique, ..., ne pouvaient consacrer qu'une fraction minime de leur temps, aux travaux envisagés par l'O.F.C.A.N. Il a été cependant possible de constituer trois groupes de recherches distincts, l'un à orientation linguistique appliquée, l'autre, sociolinguistique, le dernier, psycholinguistique, toutes disciplines au centre des intérêts des Observatoires du Français Contemporain hors de France.

Le Bulletin de l'O.F.C.A.N. dont cet exemplaire est le premier numéro, sera, nous l'espérons, une publication annuelle, poursuivant trois objectifs :

- 1) faire une sorte de bilan régulier des recherches entreprises dans les domaines de la régionalisation du français et des relations entre les diverses variétés de français et les langues africaines,

- 2) présenter un compte-rendu de tout ouvrage ou article qui nous sera adressé et qui aura trait aux trois axes de recherche mentionnés supra : linguistique appliquée, sociolinguistique, psycholinguistique,
- 3) résumer brièvement les Congrès, Tables-ronde ou Séminaires divers, tenus durant l'année, en Afrique, sur des thèmes en rapport avec les activités indiquées supra.

Il convient cependant de préciser que nous n'avons pas la prétention de nous poser en concurrents des publications scientifiques qui existent déjà en Afrique dite "francophone". Ainsi, nous avons la conviction que, pour prendre un exemple concret, le *Bulletin de l'O.F.C.A.N.* ne fait double emploi avec aucune des autres publications de l'I.L.A. d'Abidjan :

- . *Annales de l'Université d'Abidjan, série Linguistique*
- . *Annales de l'Université d'Abidjan, série Tradition Orale*
- . *Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique (C.I.R.L.)*

Il faut distinguer ces revues par leurs champs d'action et leurs centres d'intérêt.

Le *Bulletin de l'O.F.C.A.N.* a une ambition très précise : informer ses lecteurs de ce qui SE FAIT, S'ECRIT, DIT et SE PASSE en Afrique, EN MATIERE DE RECHERCHES SUR LES VARIETES DE FRANCAIS USITEES EN CONTEXTE AFRICAIN SUR LES INTERACTIONS ENTRE LANGUES EN CONTACT.

Cela ne signifie nullement que nous ne sommes pas seulement concernés par LES TRAVAUX DE LINGUISTIQUE AFRICAINE. La plupart de nos collaborateurs sont, de par leur formation même, des spécialistes de langues africaines et travaillent sur le continent noir. Ils oeuvrent de leur mieux pour la promotion et la revalorisation de ces langues, pour leur

utilisation dans l'enseignement... Si nous consacrons ce bulletin aux variétés africaines de français et à tous les problèmes que peut provoquer un bilinguisme africano-européen, ce n'est pas pour reprendre les visées périmées d'un impérialisme culturel anachronique, mais plutôt parce que la langue française présente, dans les diverses nations africaines où elle est utilisée peu ou prou comme médium, des traits spécifiques d'appropriation, une évolution particulière, des aspects parfois bien difficiles à analyser... Il n'est pas sans intérêt scientifique de tenter de collecter, d'étudier, de décrire des situations de contact de langues diversifiées d'un pays à un autre, de rechercher les facteurs de cette différenciation... Peut-être nos modestes travaux sur le français de Moussa en Côte d'Ivoire, apporteront-ils quelques informations sur les complexes processus de pidginisation, de créolisation ou de métissage linguistique... Peut-être nos recherches (pour si "artisanales" qu'elles soient, faute de crédit suffisant) sur l'analyse contrastive des connecteurs logiques du discours, dans les quatre principales familles linguistiques de la Côte d'Ivoire ainsi que dans le français populaire d'Abidjan permettront-elles d'améliorer l'enseignement de la mathématique, que le médium soit le français -standard ou une langue africaine...

Nos pages sont ouvertes à tous ! ... Si cette année le contenu du bulletin concerne plutôt la recherche ivoirienne, c'est parce que nos premiers collaborateurs bénévoles ont été recrutés dans ce pays mais il n'y a pas d'exclusive ! Nous souhaitons connaître et faire connaître vos travaux ! ... Ecrivez-nous, envoyez-nous articles, compte-rendus, suggestions diverses... Notre bulletin peut être le vôtre sans même qu'il vous en coûte un abonnement !...

Notre collaboration vient à peine de commencer... il n'est donc pas possible de conclure ! Qu'il nous soit seulement permis à la place d'adresser nos plus vifs remerciements à Monsieur V. DIARRASSOUBA, Recteur de l'Université Nationale (R.C.I.) et à Monsieur le Directeur Général

du C.N.R.S., à Monsieur le Professeur B. QUEMADA, Directeur de l'Institut de la Langue Française, Monsieur P. KOKORA, Directeur de l'Institut de Linguistique Appliquée d'Abidjan, qui ont bien voulu autoriser la création de l'O.F.C.A.N. et lui donner les moyens d'exister ! Toute notre reconnaissance va également à Monsieur le Professeur R. GALISSON, Directeur de l'U.R.L. "Etude et analyse du français contemporain" à l'I.L.F. et responsable des Observatoires du français hors de France, ainsi qu'à Monsieur le Professeur G. MANESSY, Directeur du Centre d'Etudes des Plurilinguismes (I.D.E.R.I.C., NICE) qui ont bien voulu oeuvrer pour la création du *Bulletin de l'O.F.C.A.N.* et guider sa première réalisation... Nous remercions enfin tous ceux qui ont participé à la rédaction de ce numéro.

Suzanne LAFAGE,
Responsable de l'O.F.C.A.N.

Toute correspondance doit être adressée à l'O.F.C.A.N.
08 - B.P. 107 - ABIDJAN 08 - COTE D'IVOIRE.

1 ASPECTS SOCIOLINGUISTIQUES

RECHERCHES SOCIOLINGUISTIQUES
SUR LE FRANCAIS
EN COTE D'IVOIRE

Le français est une réalité linguistique ivoirienne dont le rôle et les spécificités fonctionnelles dans la communication locale doivent être objet d'étude et d'analyse au même titre que ceux des langues nationales de grande diffusion.

Il semble, en effet, que, dans cet état d'Afrique Noire francophone, on se trouve face à une sorte de continuité interlinguistique entre le français et les langues locales à fonction véhiculaire. Cette continuité interlinguistique serait cependant assortie de discontinuité intralinguistique car apparaissent des variétés sociales à normes diversifiées. Tout se passe, de façon fort complexe, comme s'il y avait glissement continu d'une variété de français à norme académique, apanage du groupe des "élites" (au sens que donne G. MANESSY à ce terme⁽¹⁾), à une autre variété de français à norme régionale implicite, qu'utilisent les "lettrés"⁽¹⁾, jusqu'à un parler français pidginisé, véhiculaire interethnique des "peu ou non lettrés"⁽¹⁾.

Ce "français populaire ivoirien" (F.P.I), très largement répandu (S. LAFAGE, 1979 a., B.⁽²⁾), paraît subir simultanément les effets contradictoires de processus de créolisation et de décréolisation. La décréolisation serait vraisemblablement due à l'extension de la scolarisation et à l'influence croissante des mass-média. Mais la créolisation, particulièrement sensible dans certains quartiers de la capitale, pourrait être provoquée par la nécessité de développer un parler fonctionnalisé à l'extrême par son utilisation première en situation de communication exclusivement directe et sans ambiguïté. Car Abidjan brasse non seulement des membres de chacun des cinquante six groupes ethniques

recensés en Côte d'Ivoire⁽³⁾ mais aussi de très nombreux non-Ivoiriens (40% de la population de la capitale selon le Recensement général de la Population de 1975), pour la plupart, ressortissants analphabètes d'autres pays voisins de l'Afrique de l'Ouest. Ce français véhiculaire connaît des degrés divers d'approximation. Il peut, à son stade minimal d'acquisition, apparaître comme un "sabir" (au sens que donne PEREGO à ce terme⁽⁴⁾) très hétérogène, fortement marqué par l'autre parler véhiculaire dominant en Côte d'Ivoire, le dioula tàgbusikan⁽⁵⁾, lui-même mêlé d'emprunts variés au français.

La réalité du français en Côte d'Ivoire est donc difficile à cerner. La recherche en cours tente de clarifier la situation en mettant en évidence :

- . d'éventuelles variétés socio-géographiques de français et leurs délimitations,
- . les "patterns" sociolinguistiques (répartition des fonctions entre langues et variétés de langues parlées en un même lieu) et leurs champs d'extension.
- . les significations sociales des divergences linguistiques constatées, qu'elles soient :
 - + indice de catégorie dans la perception que le locuteur a de son environnement social,
 - + ou indication de groupe pour l'analyse linguistique.

Cette recherche s'accompagne d'efforts pour la mise en relief du dynamisme de la situation macrosociolinguistique par l'obtention de données quantitatives significatives comme par exemple :

- . l'évaluation du nombre des francophones locaux et celle des locuteurs de chacune des variétés de français répertoriées,
- . le taux de véhicularité du français au niveau du département, de la région économique, de la nation,

. la répartition de chaque catégorie de francophones en fonction de paramètres tels que l'origine ethnique, le sexe, l'âge, la profession, l'instruction, la religion, l'urbanisation...

Ainsi pourront peut-être :

. être rendues prédictibles les possibilités d'extension, de régression, d'évolution des variétés locales de français, en fonction des "patterns" sociolinguistiques prédominants et des motivations à l'apprentissage du français, par voie scolaire, voie d'alphabétisation ou contact direct, en présence de langues ivoiriennes majoritaires et selon le prestige attaché à celles-ci.

. être éclairées les influences exercées par le comportement socio-culturel de francophones non-natifs dans leur langue maternelle, sur leur comportement sociolinguistique en français.

Suzanne LAFAGE

NOTES :

- (1) G. MANESSY - 1976 - "Créolisation et français régionaux", dans le Bulletin du Centre d'études des plurilinguismes, Nice, Institut d'études interethniques et interculturelles, publication n°4.
- (2) S. LAFAGE - 1979 -a- : "Rôle et importance du français populaire dans le continuum langues africaines/français de Côte d'Ivoire", dans Le français moderne, numéro spécial sur le français en Afrique Noire.
- 1979 -b- : "Esquisse des relations interlinguistiques en Côte d'Ivoire", dans Etudes Scientifiques, éditions des Pères Jésuites.

- (3) Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan
- avril 1978 - : Recensement général de la population 1975, volume 3. Département d'Abidjan.
- (4) P. PEREGO - 1968 - : "Les sabirs" dans Le Langage, Paris La Pléiade, pp. 597-607.
- (5) à distinguer des langues maternelles parlées par les populations de Kong ou d'Odienné qui se disent "dioula".

Gayle H. PARTMANN - 1979 - : Socioeconomic Rivalry and National Language Competence in Ivory Coast in The Journal of Social Psychology 107, pp. 149-160.
Compte-rendu de lecture.

L'auteur qui, à plusieurs reprises, a longuement séjourné en Côte d'Ivoire et est membre associé de l'Institut de Linguistique Appliquée de l'Université d'Abidjan, nous livre, dans cet article d'une très grande densité, le résultat de recherches effectuées au cours de l'été 1976. Elle part de l'hypothèse généralement admise que, dans une nation multilingue à développement moyen, les groupes linguistiques et ethniques différents sont en situation de rivalité économique, et que l'usage très répandu d'une langue de communication internationale constitue un facteur de neutralisation des tensions existantes. Or, la Côte d'Ivoire, avec environ 60 groupes ethnolinguistiques divers et un essor économique rapide qui fait de ce pays un pôle d'attraction pour les étrangers, semble un excellent terrain pour vérifier cette hypothèse puisque le français, diffusé par l'enseignement surtout, y joue le rôle de langue officielle.

La méthodologie a une grande rigueur, même s'il peut paraître regrettable que, faute de temps, l'enquête ait seulement porté sur des individus vivant à Abidjan, et si l'échantillon représentatif (quoique soigneusement choisi selon la méthode des "quota") n'est pas quantitativement assez important pour que les données, traitées par ordinateur, soient statistiquement entièrement satisfaisantes... Il n'en reste pas moins que les tendances ainsi mises en évidence dans les attitudes sont d'un grand intérêt et qu'elles apportent une information dans un domaine jusque-là inexploré en Côte d'Ivoire.

L'enquête, effectuée avec la collaboration de quelques étudiants ivoiriens est à deux niveaux :

. Une douzaine de locuteurs, tous de sexe masculin et résidant à Abidjan, ont été choisis en fonction de paramètres divers : ethnies, éducation (de l'analphabétisme à la fin des études secondaires), profession, âge, suivant une grille établie en fonction du contexte dans trois secteurs d'activités : économie, commerce, santé... Leurs données biographiques une fois enregistrées, les enquêtés ont été priés de décrire oralement un jeu de photographies qui leur étaient présentées et leurs paroles ont été enregistrées.

Ces enregistrements (30 à 45 secondes de discours ininterrompu) ont été retenues pour chacun des enquêtés ont été ensuite présentés à un ensemble relativement important d'auditeurs ivoiriens qui avaient été choisis de façon à pouvoir être regroupés pour l'analyse en particulier, selon le niveau d'éducation, le groupe ethnique etc... Ces auditeurs ont eu à répondre à un questionnaire portant (dans un ordre variable) sur des jugements concernant chaque locuteur : niveau d'éducation, compétence en français, secteur d'emploi, intelligence, personnalité, appartenance ethnique... Un second questionnaire était consacré à l'auto-évaluation de leur aptitude à la communication en français ainsi qu'à diverses opinions sur leur métier, sur les emplois respectifs des langues africaines locales et du français dans des situations formelles ou informelles.

L'auteur classe les résultats obtenus après dépouillement informatisé des données et analyse d'un certain nombre de corrélations en "*opinions manifestées*" d'une part, "*réactions subjectives*" d'autre part, ce que la lecture de l'article peut faire paraître un peu discutable. Nous ne retiendrons que les points les plus importants, compte-tenu de la richesse des observations et l'extrême densité du texte :

- Les enquêtés ne manifestent aucune inhibition et auto-évaluent leur aptitude à l'expression française, selon le niveau d'instruction atteint.

- Ils se déclarent satisfaits de leur emploi mais désireux de l'améliorer, en particulier par des cours de perfectionnement en français qu'ils lient étroitement à la possibilité d'une ascension sociale... (le niveau atteint après le cycle de l'enseignement primaire étant estimé insuffisant).

- La complémentarité des fonctions préférentiellement accordées aux langues africaines et au français est tout à fait manifeste : domaine familial (étendu au village) pour les premières, domaine public au second. Une enquête non limitée à Abidjan aurait peut-être donné d'autres résultats.

- Si tous les groupes testés sont favorables à l'utilisation des langues africaines pour les rapports familiaux, les avis divergent à propos de l'utilisation dans les médias : accord unanime des analphabètes en faveur des langues africaines, divisions chez les plus instruits.

- Les jugements portés sur l'expression française d'autrui sont incertains. Seuls les membres des communautés Kru et Akan semblent aptes à porter, dans l'ensemble, des jugements conformes à la réalité. Néanmoins, la plupart des enquêtés s'estiment capables de distinguer parmi des locuteurs parlant français, les Ivoiriens et les non-Ivoiriens. Il est assez remarquable de voir que la plupart des sujets (à l'exception des plus instruits) sont favorables à une "ivoirisation du français" et que le français populaire pidginisé est favorablement perçu.

- En général, les analphabètes jugent "bonne" l'expression française de tous les scolarisés, quel que soit le niveau atteint, alors que les plus instruits estiment

"mauvaise" l'expression de tous les autres. Kru et Akan sont plus sévères que Gur et Mandé. Une certaine fluctuation dans les jugements apparaît dans certains cas.

- Les corrélations établies par les auditeurs entre le français des locuteurs et leur appartenance ethnique sont plus stéréotypés que pertinents. Les stéréotypes semblent reposer sur la représentation de l'implantation historique et de la diffusion de la scolarisation en Côte d'Ivoire. Si le locuteur "parle bien", on le localise dans une région où l'école est développée ; s'il "parle mal", on le localise dans une région à taux élevé d'analphabétisme. Car il est visible que si les auditeurs s'efforcent d'évaluer le locuteur en fonction de la compétence qu'ils lui attribuent bien plus qu'en fonction de discriminateurs ethniques, ce qu'ils savent du passé colonial les influence. On peut noter cependant que locuteurs Akan et Gur sont, dans l'ensemble, reconnus pour tels, alors que les erreurs d'identification sont plus fréquentes pour les locuteurs relevant d'ethnies Kru et Mandé.

L'auteur, tout en reconnaissant le caractère incomplet de ces données, tire un certain nombre de conclusions-explications qui semblent très pertinentes. Elle estime que l'impuissance à évaluer autrui conformément à la réalité pourrait provenir du fait que, dans une jeune nation comme la Côte d'Ivoire, les communautés linguistiques n'ont pas encore suffisamment d'existence en tant que communautés, pour l'émergence de normes...

Une certaine rivalité entre groupes ethniques au sens large du terme (communautés diverses relevant de la même famille linguistique) apparaît certes mais les effets n'en sont pas très importants. L'appartenance ethnique n'intervient que faiblement et indirectement comme base des

jugements par rapport au facteur éducationnel qui influence également les jugements sur l'intelligence et les qualités personnelles. L'émergence de quelques normes positives associées à l'aptitude à la communication en français apparaît clairement.

Le mérite de Gayle PARTMANN est d'avoir su mettre en évidence un problème important: si la compétence en français sépare les groupes ethniques divers, alors, la langue française ne peut être considérée en Côte d'Ivoire comme un facteur de neutralisation mais plutôt comme un facteur potentiel de rivalités socio-économiques qui pourtant pourrait être neutralisé par certains facteurs économiques : plus large accès à l'éducation, cours spéciaux spécialisés facilitant la promotion sociale si vivement et unanimement souhaitée. Les facteurs économiques ont un rôle crucial dans l'harmonie entre groupes sociaux, dans les pays en voie de développement, qu'une langue internationale soit ou non utilisée.

Philippe LAFAGE

LE ROLE DE LA LANGUE-CIBLE ET DES
LANGUES-SOURCES DANS QUELQUES
PHENOMENES DE COMPLEXIFICATION DU
FRANCAIS POPULAIRE D'ABIDJAN

O.0. Si l'étude des pidgins et des créoles impose dans chaque cas la prise en compte de particularités, l'on retrouve cependant, en deçà des spécificités, des traits et des problèmes communs. Sans doute cela tient-il aux nombreuses similitudes apparaissant entre les situations qui ont présidé ou président à la naissance de ces parlers. L'un des problèmes les plus délicats, qui a suscité et suscite encore de nombreuses controverses, est celui du rôle tenu par chacune des langues en contact dans l'élaboration des pidgins et créoles.

O.1. La situation de contact de langues est singulièrement plus complexe à Abidjan qu'elle ne l'est dans la plupart des cas où deux communautés, parlant chacune une seule langue, se trouvent confrontées. L'essor d'Abidjan, principal centre d'attraction économique d'Afrique de l'Ouest, a drainé vers la capitale ivoirienne des populations *linguistiquement très diverses* et le français y est devenu, en concurrence avec le dioula véhiculaire, le principal outil de la communication interethnique⁽¹⁾. Aussi le problème du rôle respectif de la langue-source et de la langue-cible évoqué en O.0. ne se pose-t-il, dans le cadre du français populaire d'Abidjan (F.P.A.), que lorsqu'on a répondu aux questions suivantes : quelles langues-sources et quelle langue-cible ?

O.2. Quelle langue-cible tout d'abord ? Suzanne LAFAGE a montré les différentes strates qui composent le français du Togo⁽²⁾ et, en ce qui concerne les variétés supérieures de ce français : celui des *élites* et des *lettrés*, il semble que la situation ne soit pas très différente de celle d'Abidjan. Néanmoins, ces variétés, les plus conformes à la norme, ne jouent sans doute qu'un rôle très réduit dans le modèle linguistique proposé aux locuteurs du F.P.A. En effet, la plupart des lettrés ivoiriens usent spontanément, lorsqu'ils s'adressent à des interlocuteurs non lettrés, de la variété populaire du français d'Abidjan. Sans doute l'un des seuls contacts avec la norme que puisse avoir la population analphabète, principale utilisatrice du F.P.A., se fait-il à travers la radio, presse écrite et télévision lui étant inaccessibles.

O.3. Par ailleurs, les différents quartiers d'Abidjan découpent la population résidente en autant de groupes économiquement homogènes ce qui doit favoriser dans les quartiers populaires (Treichville, Adjamé, Abobo, Port-Bouët, etc...) une certaine homogénéisation du F.P.A. allant de pair avec une séparation plus nette d'avec les variétés relevées de français.

O.4. L'utilisation du français sur les lieux de travail ne modifie probablement pas sensiblement cette situation. Par définition le locuteur du F.P.A. occupe des emplois subalternes ("planton", manoeuvre, etc...) dans lesquels la communication verbale est sommaire et le plus souvent réduite à des énoncés très simples.

O.5. On voit donc que la langue-cible n'est pas, loin s'en faut, le français-standard, mais recouvre plutôt trois variétés de langue qu'on peut classer ainsi :

1- le F.P.A. lui-même,

2 - un français réduit le plus souvent à des énoncés très simples lié à des situations professionnelles mais qui peut parfois présenter des séquences assez complexes,

3- un français relativement conforme à la norme : celui des émissions radiophoniques.

O.6. En ce qui concerne les langues de substrat des locuteurs du F.P.A. elles sont, nous l'avons dit, nombreuses et diverses. Compte-tenu de la population d'Abidjan, il nous a semblé bon de retenir comme langues de substrat susceptibles d'exercer une influence sur l'évolution du F.P.A., les langues suivantes : le dioula dans sa variété véhiculaire qui est comprise et parlée, même si c'est imparfaitement, par la grande majorité de la population ; le moorè, langue des immigrants voltaïques très nombreux à Abidjan ; ainsi que le baoulé et le bété. On constatera que chacune de ces quatre langues relèvent d'un groupe linguistique différent et que l'ensemble de ces quatre groupes recouvrent, dans la classification de WESTERMANN, la quasi-totalité des langues parlées en R.C.I.

O.7. Les exemples que nous utiliserons dans cet article seront tous empruntés à un corpus de F.P.A. représentant environ 2 heures d'enregistrement et faisant intervenir 8 locuteurs. Nous pouvons, pour la commodité de la présentation, découper ainsi ce corpus :

Corpus A : 1 locutrice agni, 1 locuteur baoulé
L S 1 : langue de substrat : baoulé
(groupe Kwa)

Corpus B : 2 locuteurs bété
L S 2 : langue de substrat : bété
(groupe Kru)

Corpus C : 2 locuteurs dioula
L S 3 : langue de substrat : dioula véhiculaire (mandé)

Corpus D : 2 locuteurs mossi

L S 4 : langue de substrat : moorè
(groupe Gur)

Nous nous proposons de relever quelques constructions de ce corpus et de montrer en quoi elles témoignent d'une influence prépondérante de la langue-cible ou des langues de substrat, ce qui nous permettra de dégager quelques hypothèses quant à la façon dont s'exerce cette double influence.

1.0. La subordination en F.P.A. est un phénomène relativement rare, la plupart des séquences de propositions sont en effet simplement juxtaposées sans morphèmes marquant la dépendance. La seule subordination régulièrement attestée en F.P.A. est la subordination par la relative. La fréquence de cette construction peut s'expliquer par le double rôle joué par la relative : détermination du nom autant que subordination d'une proposition, et par l'extrême fréquence de cette construction dans la langue-cible parlée, notamment lorsqu'elle se combine au présentatif *se* ... dans les mises en relief. Dans la plupart des cas d'ailleurs, l'antécédent de la relative en F.P.A. est un nom ou un pronom sujet mis en relief ou expansion de /ja/ :

ex : Corpus A / *se djø soelmã ke denu /*
(*c'est dieu seulement qu'aider nous*)

/ *ja ě garsõke veny /*
(*il y a un garçon qu'est venu...*)

Corpus B / *ja le zot ki ě derjer lyi /*
(*il y a les autres qui est derrière lui*)

/ *se jao ki vjě /*
(*C'est Yao qui vient*)

Corpus C / sɔ̃ ki nətravaj pa /
 (ceux qui ne travaillaient pas)
 / ja le ʒɑ ki sɔ̃dɑ brus /
 (il y a les gens qui sont dans
 brousse)

Corpus D / sɛ lui ki krije kɑm sa la /
 (c'est lui qui cri e comme  a la)

Si dans la majorit e des cas l'ant ec edent de la relative est un nom ou un pronom sujet, on rel eve dans tous les corpus des occurrences dans lesquelles le nom d etermin e par la relative occupe les fonctions d'objet ou de compl ement circonstanciel :

ex : Corpus A / djɔ̃ naka dɑne tuʒur sɑki nu
 bɑsw  /
 (dieu n'a qu' a donner toujours ce qui
 nous besoin)

Corpus B / tɑ kɑ nu zane ja pa dpɑʒ /
 (temps que nous a n e ya pas de pagne)

Corpus C / le sɑ kɑ ʒɑ pri /
 (les champs que j'a pris)

Corpus D / la ʒur ki fo prɑd sa ty vj  /
 (le jour qui faut prendre  a tu viens)

Les formes /ki/ et /kɑ/ sont les seules formes attest ees du pronom relatif, toutes deux s' elident devant voyelle. La forme /ki/ repr esente les ant ec edents sujets, /kɑ / les ant ec edents assumant toutes les autres fonctions. 1.1. Il est vraisemblable que l'apparition de la proposition relative marque une  tape dans la complexification du F.P.A., elle est d'ailleurs dans notre corpus, en concurrence avec des constructions parataxiques comme :

ex : Corpus A / ja yn fam  tap l j da /
 (ya une femme on t'appelle yanda)
 B / s sa mwa ʒɑ di pr mje la /
 (c'est  a moi j'a dit premier la)
 C / ʒɑ pri yn fam i part  v r daloa /
 (j'a pris une femme i partait vers
 daloa)
 D / ʒ e yn f m nago la i k m se m m rde /
 (j'ai une femme nago la i commenc e
 m'emmerder)

L'important pour notre propos est que cette complexification se fasse en direction de la langue-cible, les langues de substrat de ces diff erents locuteurs n'interf erant pas, pour l'essentiel, dans l' laboration de cette construction. Les seuls  carts que l'on puisse constater par rapport   la norme du fran ais-standard concernent la r duction du nombre des formes du pronom relatif, mais ce ph nom ne, comme le souligne P. GUIRAUD⁽³⁾, est d ej  pr sent dans les vari t es populaires du fran ais-standard :

"... le fran ais populaire tend   r duire ce syst me (celui des relatifs)   une forme unique : que soustraite aux alternances morphologiques de la flexion casuelle."
 et FREI⁽⁴⁾ donne de nombreux exemples de ce type de r duction dans sa "Grammaire des fautes".

Le F.P.A. ne fait donc qu'accentuer une tendance d ej  pr sente dans la langue-cible.

On peut citer d'autres exemples de complexification en direction de la langue-cible. Ainsi l'apparition de la marque plurielle port e par les d eterminants ant pos s du nom.

ex : / ʒə va di pu, kwa garsɔ̃ kəmād fam /
 (je va dire pourquoi garçons commandent
 femmes)

→ / le garsɔ̃ kəmād le fam /
 (les garçons commandent les femmes)

De même la plupart des syntagmes complétifs de notre corpus sont construits sur le modèle de la langue-cible à l'exception de quelques occurrences que nous verrons en 3.1.

2.0. Intéressons nous maintenant à quelques phénomènes d'interférence. Pour l'identification de celles-ci, nous nous appuyerons sur la définition d'U. WEINREICH que nous reproduisons ici :

"Une interférence grammaticale a lieu lorsque les modalités d'ordre, d'accord, de sélection et de modification automatique appartenant au système de la langue S sont appliqués à des segments à peu près équivalents de la langue C, sans en respecter les normes, ou quand les modalités grammaticales obligatoires de C sont omises faute de modèle équivalent dans S."

Précisons encore que dans le cadre très restreint du présent article nous ne tiendrons compte que des interférences du premier type : celles qui se manifestent par la projection d'une structure de Ls sur Lc.

Nous distinguerons quatre cas possibles correspondant aux possibilités théoriques d'interférences et nous les résumerons dans le tableau suivant :

| | | | | | | |
|-------|--------------------------|---|--------|--------------------------|---|------|
| 1) Ls | A } B } C } D } | + | F.P.A. | A } B } C } D } | + | Lc - |
| 2) Ls | A } B } C } D } | + | F.P.A. | A + B - C + D - | | Lc - |
| 3) Ls | A + B - C + D - | | F.P.A. | A } B } C } D } | + | Lc - |
| 4) Ls | A + B - C + D - | | F.P.A. | A + B - C + D - | | Lc - |

Le signe + correspond à une modalité grammaticale qui peut être commune à quelques langues-sources ou à l'ensemble d'entre elles et que l'on peut retrouver dans les corpus F.P.A. Le signe - correspond évidemment à l'absence d'une structure semblable dans la langue-cible et ses variantes populaires ou enfantines.

Nous n'évoquerons que deux cas parmi ces quatre possibilités théoriques, le cas 2 et 3. Le cas 1 dont nous parlerons brièvement en 4.0. nécessiterait de trop longs développements pour le cadre restreint de cet article ; le cas 4 n'est pas représenté dans notre corpus.

2.1. L'opposition de nombre en F.P.A. est relativement peu marquée. Le système de détermination du nom est bâti sur les oppositions entre le nom privé de tout déterminant et qui a une valeur "générique", qu'il ne faut pas confondre avec un pluriel, le nom actualisé marqué de la particule postposée /la/ et le nom marqué du numéral /ē/ .

Il peut néanmoins arriver que le locuteur éprouve le besoin de quantifier. Dans la plupart des cas il utilisera alors un numéral :

ex : Corpus A / s̄ d̄ mē /
(son deux main)

ou un adverbe :

ex : Corpus C / jaboku nom isi /
(ya beaucoup nhomme ici)

Dans certains cas concernant généralement les lexèmes les plus fréquents dans le discours et dont le signifié est sexuellement marqué, on verra apparaître le système français, la marque plurielle étant portée par l'article antéposé :

ex : la fam / le fam
la femme / les femmes

Nous ne nous arrêterons pas sur cette construction qui témoigne d'une nette évolution en direction de la langue-cible. Intéressons-nous plutôt à une quatrième possibilité de marquer la pluralité, attestée dans le corpus A (baoulé). Il s'agit de la construction suivante :

ex : Corpus A / s̄ soer le avək s̄ fr̄r le s̄ s̄
k̄t̄ /
(son soeur les avec son frère les on
sont content)
ses soeurs et ses frères, ils sont
contents...

Il est évident qu'aucune variété de français (populaire, régionale) ne peut avoir servi de modèle à un tel énoncé qui ne peut pas davantage constituer une étape dans le processus d'acquisition de la langue, assimilable au processus d'acquisition de la langue maternelle par l'enfant. Seule la langue de substrat permet d'expliquer un tel énoncé.

En baoulé⁽⁵⁾, la modalité pluriel, morphème/mū/, se place après le nom qu'elle marque et quand le syntagme exprime un rapport de possession et que le signifié possède est multiple, on a la construction suivante :

ṭwā son enfant
ṭnmā mū ses enfants
i/ niā bla / mun / be / ba / li
poss soeurs plur. elles venues sont

L'interférence paraît donc incontestable. La question qu'on peut maintenant poser est de savoir pourquoi ce phénomène est limité au corpus A. En effet le bété comme le dioula présentent des constructions proches du baoulé.

On aura ainsi en bété de Daloa :

ɔ/ da /ŋ wā / jɛ/ɔ/ṭba /ŋ wā / sɔ / jɛ / ʒi
de lui/mère/plur/ morph. coord/ de lui/ père/ plur
coord. discont./ morph. passé/ venir/
en dioula véhiculaire :

a/ dɔgɔmuso/ w/ ni/ a/ dɔgɔɛɛ /w/ nɔ/nɔ
pronom/soeur/plur/ coord /pronom/frère/plur/venir/ac.
en moorè :
mām /yáp /pà nɛ-m /kyé pɔkɔ /sɛ hwà' kà/
pronom/frère /suf. classe plur./ coord. poss./ soeur /
classe plur /sont/ venus.

On pouvait donc attendre des phénomènes d'interférence semblables à celui relevé dans le corpus A. Mais on constate que dans le corpus B comme dans le corpus C, c'est la construction française qui apparaît (*ses*), aucune occurrence n'étant attendue dans le corpus D. De plus, la plupart des constructions du corpus A témoignent d'une influence très restreinte de la Lc : les déterminants antéposés y sont peu nombreux, la réduction des formes du possessif y est systématique, /*ɔ̃*/ est utilisé fréquemment comme pronom de rappel de la troisième personne pluriel. Les autres corpus, à une exception près, révèlent au contraire une évolution en direction de la Lc : apparition des déterminants antéposés, formes du possessif marquées en genre et en nombre devant certains noms, /*i*/ s'imposant le plus souvent comme pronom de rappel pluriel.

2.2. Un autre phénomène d'interférence tout aussi net que le premier peut être relevé dans le corpus C, chez un locuteur dont le discours présente les mêmes caractéristiques que celles relevées chez notre locutrice du corpus A. Ce phénomène concerne le syntagme complétif qui se construit le plus souvent, en F.P.A., sur le modèle de la Lc c'est-à-dire suivant l'ordre :

déterminé + déterminant

alors que les Ls ont toutes l'ordre inverse :

déterminant + déterminé

Ainsi dans les constructions Nom + Nom exprimant un rapport de possession on aura en baoulé :

Koffi / *i* / sua'n

Koffi / *sa* / maison / défi.

en bété :

n / *kp* / a / a / banɛ

hommes / plur. / connectif / habits

en dioula :

məgɔ / w / ka fani / w

homme / plur. // possessif / habits / plur.

en moorè :

mūsà / fú : gà

Moussa chemise'

On retrouve cette construction chez notre locuteur dioula dans l'occurrence suivante :

/ ty prã le ʒã sã zabi /

(tu prends les gens son zhabit)

2.3. Ces deux phénomènes d'interférence situés dans leur contexte nous incitent à formuler l'hypothèse suivante : à partir d'un F.P.A. commun qui correspond au premier degré d'apprentissage de la langue-cible à une utilisation restreinte de celle-ci et présentant des traits caractéristiques (dont quelques-uns ont été relevés en 2.1.) attestés à des degrés divers dans l'ensemble du corpus, la complexification se ferait soit dans le sens de la Lc, soit dans le sens de la Ls. La prépondérance de l'un ou de l'autre de ces modèles étant liés aux conditions socio-linguistiques dans lesquelles vit le locuteur. Ainsi la locutrice de A et le locuteur de C chez lesquels nous avons relevé les interférences ont en commun d'être très peu en contact avec la norme. L'une est âgée, ne travaille pas et réside à Treichville, l'autre est blanchisseur à Port-Bouët. Tous deux sortent peu de leur quartier et ne sont en contact qu'avec des gens de leur milieu social qui, sauf exception, ne pratiquent pas un français conforme à la norme. Ils ont donc moins de possibilités "d'apprentissage passif" du langage normé que n'en ont les autres locuteurs qui côtoient dans leurs activités les locuteurs d'un français conforme à la norme.

3.0. Arrêtons-nous maintenant sur un deuxième type d'interférence, celui que nous avons numéroté 3 dans notre tableau (cf. 2.0.). Nous avons relevé dans tous nos corpus des occurrences du type suivant :

Corpus A / lə vɔloer ɛ vɔny /la pri larza la/
kury parti

(le voleur est venu la pris l'argent
la couru parti)

B /zə kury parti sasādra /
(je couru parti Sassandra)

C / le vɔlɔer a kury rātre dā simtjɛr /
(le voleur a couru rentré dans cimetièr)

D/ il a kury parti o vilaz /
(il a couru parti au village)

De tels énoncés ne semblent pas avoir d'équivalents dans la Lc, quelle que soit la variété considérée. Si le français admet une succession de formes verbales sans reprise du sujet commun, sans reprise de la marque d'aspect et sans coordination, c'est dans un registre qui appartient à la langue écrite relevée :

"Il a mangé, bu, chanté toute la nuit"

dont on peut difficilement admettre qu'elle ait pu servir ou serve de modèle au F.P.A. ; la langue populaire, par ailleurs, est davantage marquée par la redondance des pronoms sujets que par leur effacement.

L'explication d'une telle construction par un phénomène de "simplification" qui aurait supprimé la marque de coordination et le pronom sujet de la langue-cible, n'est guère vraisemblable : on voit mal en effet dans quel registre de la Lc on pourrait trouver un énoncé du type "il a couru et il est parti" là où visiblement, on aurait un gérondif "il est parti en courant" ou une seule forme verbale "il s'est sauvé" avec toutes ses variantes populaires.

3.1. Le recours aux langues de substrat fournit ici une explication convaincante. Les constructions en "série verbale" pour reprendre la terminologie la plus couramment admise sont en effet attestées dans deux des langues de substrat : le baoulé et le dioula. La série verbale y est alors, et nous empruntons cette définition à R. BOLE - RICHARD⁽⁶⁾ :

"un énoncé dans lequel on trouve :

- 1) plusieurs bases verbales qui se suivent,
- 2) à la même forme verbale : mode, temps, aspect,
- 3) avec un sujet commun non répété,
- 4) non liées par un morphème relateur.

On voit que nos séquences de F.P.A. satisfont à ces quatre conditions. Signalons par ailleurs que l'emploi de la série verbale en baoulé permet, entre autres, d'exprimer les circonstances d'un déplacement. Dans ce cas :

"... le verbe de déplacement est en 2ème position, le premier terme de la série précisant par exemple la façon dont s'effectue le déplacement, comme dans l'énoncé suivant :⁽⁷⁾

ʒ /sú/ wāndì / bā

(lui/progressif/courir arriver) = il arrive en courant.

On retrouve une structure semblable en dioula véhiculaire :

a /bɔli /lā /ka taq/

(pronom sujet/courir/aspect passé/partir) =
il part en courant.

L'ordre des formes verbales dans la langue de substrat se retrouve intact en F.P.A. ce qui constitue un argument supplémentaire en faveur de l'interférence.

Le fait remarquable est qu'ici ce type de construction se trouve attesté dans tous nos corpus alors que les langues de substrat des locuteurs Bété et Mossi ne semblent pas connaître les séries verbales. Pour expliquer ce phénomène, deux explications peuvent être avancées :

1) Le dioula véhiculaire, principal concurrent du F.P.A. compris et parlé même à un niveau rudimentaire par la majorité des locuteurs de notre corpus, pourrait être seul à l'origine de cette interférence.

2) Les locuteurs baoulé et dioula du F.P.A. numériquement majoritaires à Abidjan, serviraient de modèle et leur parler constituerait une norme interne pour l'ensemble de la communauté.

Il est cependant vraisemblable que ces deux facteurs agissent ici dans le même sens et contribuent ainsi à une "normalisation" du F.P.A.

4.0. Si le corpus sur lequel a porté ce court exposé est limité par le nombre de ses locuteurs comme par leur temps de parole, il nous paraît cependant suffisamment représentatif, au niveau sociolinguistique, de la population qui utilise le F.P.A. comme véhiculaire, pour qu'on puisse asseoir sur son étude des observations et des hypothèses qu'un corpus plus important permettra sans doute de conforter.

Résumons ici l'essentiel des observations faites dans cette brève étude :

4.1. Quand on se reporte au tableau figurant en 2.0., on voit que le cas 1 d'interférence n'a pas été évoqué. C'est que beaucoup d'interférences classées en 1 sont susceptibles d'être dans le même temps interprétées comme des phénomènes de "simplification". Et la discussion de cas aussi complexes nécessiterait des développements trop longs pour prendre place ici. Quant à la possibilité 4, on a dit en 2.0. qu'elle n'était pas représentée dans notre corpus. Sans doute n'est-il pas impossible qu'un échantillon plus vaste révèle des occurrences de ce type mais d'autres études menées sur d'autres corpus semblent montrer qu'il n'en serait rien et que les particularités des 4 langues de substrat ne produisent pas quatre variétés de F.P.A.

4.2. Si le F.P.A. ne semble pas connaître de variations en fonction de la Ls de ses locuteurs ; il connaît par contre des variations entre locuteurs et qui se manifestent surtout au niveau de la complexification du parler. Celle-ci se fait selon deux tendances dont les exemples ont été donnés en 1.1. et 2.1. L'une marque la prépondérance de la Lc, l'autre celle des Ls ; l'influence respective de ces langues étant favorisée par les conditions sociolinguistiques diverses dans lesquelles vivent les locuteurs.

4.3. Dans le cas d'influence des Ls nous avons distingué deux cas : celui dans lequel une structure commune à toutes les langues sources se retrouvent en F.P.A. et celui dans lequel une structure commune à une ou deux Ls seulement se retrouve en F.P.A. On a vu que dans ces derniers cas on pouvait penser à l'établissement d'une norme interne sur le modèle des locuteurs baoulé et dioula ou à la seule influence du dioula véhiculaire, interférant comme langue seconde dans l'élaboration des structures du F.P.A. Signalons ici que la première hypothèse acquiert plus de vraisemblance quand on sait qu'au niveau lexical, le F.P.A. emprunte autant au baoulé qu'au dioula ⁽⁸⁾.

4.4. A travers ces quelques exemples nous pensons surtout avoir montré qu'il faut se garder de trancher en faveur d'une prépondérance systématique du substrat ou de la Lc dans la constitution du F.P.A. Aussi ne souscrivons-nous pas entièrement à ce qu'écrit L. DUPONCHEL : "...après avoir attribué une importance quasi exclusive au substrat, nous penchons actuellement pour une explication faisant une très large place au système même du français."⁽⁹⁾

Et avec toutes les réserves qu'impose le caractère souvent fallacieux de la prospective linguistique, on peut penser qu'une telle proposition ne se trouverait confirmée que dans le cas où les conditions socio-linguistiques qui sont celles de la capitale, viendraient à évoluer de telle sorte que, par les média et par nécessité professionnelle ou

sociale, l'ensemble des locuteurs du F.P.A. se trouvent quotidiennement en présence d'une langue proche de la norme et soient, en retour, dans l'obligation d'user de cette variété normée pour se faire entendre. Alors, sans doute, le F.P.A. ne serait plus perçu comme un modèle linguistique possible permettant l'intégration à une communauté socialement homogène et la part des interférences se réduirait au seul niveau lexical et à quelques calques "culturels".

Il reste qu'une telle évolution est peu vraisemblable et que le F.P.A. d'aujourd'hui, encore fluctuant, témoigne d'une double évolution dont les manifestations pourrait peut-être servir à "hiérarchiser" ce parler en différentes strates et à dégager, dans une approche sociolinguistique, certains "marqueurs" syntaxiques.

Jean-Louis HATTIGER.

NOTES :

- (1) Lire à ce sujet l'article de S. LAFAGE : *Esquisse des relations interlinguistiques en Côte d'Ivoire* dans Etudes Scientifiques (à paraître début 1980).
- (2) S. LAFAGE - 1976 - : Français écrit et parlé en pays éwé (Sud-Togo). I.L.A. : publication n°58, 946 p. (à paraître à la S.E.L.A.F.) p. 127, 1.2.4.2.
- (3) P. GUIRAUD - Le français populaire. Que sais-je ? Chapitre III p. 46.
- (4) H. FREI - 1929 - la grammaire des fautes, Genève.
- (5) D. CREISSELS, NG. KOUADIO - 1977 - : Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé. I.L.A.
- (6) R. BOLE-RICHARD - 1978 - : Problématique des séries verbales avec application au gen. dans Afrique et Langage, 2ème semestre.
- (7) Se reporter à l'ouvrage de CREISSELS et KOUADIO cité à la note 5 p. 425, 6.6.4.
- (8) S. LAFAGE, communication personnelle.
- (9) L. DUPONCHEL : Le français en Côte d'Ivoire, au Togo et au Dahomey dans le français hors de France. Editions

TROIS PRINCIPES PRÉSIDANT
A LA FORMATION DU LEXIQUE
EN "PIDGIN FRANÇAIS DE CÔTE D'IVOIRE"

Cet article dont l'original a été rédigé en anglais sous le titre "Three principles governing the formation of a lexicon in the Ivorian French Pidgin" date du printemps 1973, au moment où l'auteur était en formation à l'Université d'Etat de Bloomington, Indiana, aux Etats Unis d'Amérique.

Le propos de cette recherche est de déterminer quelques principes présidant à l'élaboration d'un lexique dans le pidgin français qui est né en Côte d'Ivoire et qui a acquis une importance significative.

Le premier de ces principes est celui de la restructuration des items d'origine française. Ce processus de simplification consiste à éliminer tout l'appareil grammatical qui, dans la langue-source, (en l'occurrence le français-standard), relève d'un phénomène de redondance.

Ainsi, à partir d'une construction (1-a) du français-standard, l'on aboutit à une structure (1-b) du pidgin français de Côte d'Ivoire :

1-a) vous partirez pour l'école demain.

1-b) vu pati lekɔl demɛ

L'autre principe est celui de l'utilisation du substratum linguistique des langues africaines dans la constitution de ce lexique. Autrement dit, le pidgin français de Côte d'Ivoire va emprunter l'ossature des items de son lexique aux langues africaines qui constituent son environnement. Le français-standard ne servira qu'à re-habiller cette ossature, ce squelette... C'est ce que WHINNOM appelle la troisième hybridation. Ainsi la structure (2-a) du français-standard, donnera en pidgin français de Côte d'Ivoire, la structure 2-b ci-après :

2-a) Que chacun prête une oreille attentive...

2-b) sakɛ sakɛ i naka uvre kɔm i fo sɔ dɔ zorej

Enfin, un troisième principe présidant à la création des items du lexique du pidgin français de Côte d'Ivoire, est le calque sémantique. C'est un procédé d'emprunt par lequel ce parler fait le transfert d'une structure étrangère après l'avoir apprivoisée. Ainsi nous obtenons en 3-a et 3-b, deux structures qui témoignent d'un cas évident de calque sémantique :

3-a) humilier une famille...

3-b) v~~er~~se figyr dz famij par tar...

Pascal D. KOKORA.

NOTE :

P.D. KOKORA - 1973 - : Three principles governing the formation of a lexicon in "the Ivorian French Pidgin".
Indiana University, Linguistic Department, in partial fulfillment of requirements for Linguistic L.690. Advanced Readings in Linguistics. Spring semester. 12 p.

LE DICTIONNAIRE DES PARTICULARITES
DU FRANCAIS AU NIGER

Compte-rendu de lecture

Le dictionnaire des particularités du français au Niger (1) a été présenté lors de la récente Table Ronde des Centres de Linguistique Appliquée des états d'Afrique francophone (Dakar, 14-17 mars 1979, voir le compte-rendu dans ce même Bulletin) en même temps que les deux dictionnaires du Sénégal(2) et le premier volume (A,B...) du Lexique du Zaïre (3).

En fait, la rédaction de l'ouvrage date de l'année précédente et il est possible de dire que, s'il appartient à la "deuxième génération des lexiques régionaux du projet I.F.A." (4), entrepris sous l'égide de l'Association des Universités Entièrement ou Partiellement de Langue Française (A.U.P.E.L.F.), il suit, de l'aveu même de son auteur : "... avec le plus de rigueur possible, les recommandations du colloque de Lomé..." (5). Car il est vrai que chacune des quatre Tables-Rondes successives (Abidjan 1974, Lomé 1975, Kinshasa 1976, Dakar 1979) a conduit une réflexion théorique sensiblement divergente, ce qui a eu pour effet un certain nombre de modifications dans les objectifs, la méthodologie de recherche, la classification des particularismes, les critères de sélection. Le choix du dictionnaire de référence, lui-même, a été à plusieurs reprises modifié : d'abord, le *Dictionnaire du français contemporain*, ensuite le *Petit Robert* et le *Larousse* ont été retenus, puis, lors des dernières réunions du Comité de Rédaction de l'I.F.A., le *Grand Robert* et même le *Trésor de la Langue Française* dont pourtant l'intégralité n'a pas encore vu le jour et qui, de ce fait, ne peut servir de référence qu'aux premières lettres du futur I.F.A., ce qui semble plutôt gênant pour l'homogénéité du travail !

Le lexique nigérien, quant à la réflexion théorique qui le sous-tend se situe donc entre les ouvrages présentés à Lomé (6) et les autres lexiques régionaux qui ont été présentés à Dakar. A plusieurs titres, il peut apparaître comme un travail personnel et original (et nous donnons à ces qualificatifs un sens tout à fait élogieux) bien qu'il suive parfaitement les recommandations communes. En effet, il diffère de la plupart des autres publications de l'I.F.A. par une approche diachronique et une tentative de datation des lexies, perspective que la Table Ronde d'Abidjan avait écartée (estimant que l'aspect oral de la majorité du corpus rendait la tâche quasi-impossible,) et que la Table-Ronde de Lomé a vivement recommandée.. Nous ne pouvons certes que nous réjouir de la formation d'historien de la langue qui a conduit A.J-M. QUEFFELEC à effectuer le dépouillement de l'intégralité des archives coloniales du Niger (1898-1910), ce qui constitue une tâche considérable devant laquelle une équipe aussi restreinte pouvait reculer... L'auteur, dès l'introduction, nous montre lui-même les limites de cette quête : *"Sans doute sommes nous conscients qu'il est quasiment impossible, faute de documents écrits et oraux de fixer la date d'apparition d'une lexie dans le français utilisé par les Nigériens. On ne peut, semble-t-il qu'émettre des hypothèses..."* La prudence conduit cependant l'auteur à ne pas s'attaquer à l'histoire même du mot car beaucoup des particularismes sont communs à un très grand nombre de pays. La quête est donc limitée à la première attestation au Niger. L'utilité de ces informations, toutes relatives qu'elles soient, n'échappera à personne si l'on sait que quelques-unes des dates de première attestation se révèlent antérieures à celles qui ont été fournies par MAUNY (7) . Nul doute que si la même démarche était un jour appliquée à tous les lexiques des pays africains francophones, les données diachroniques comme celles recueillies par A. J-M. QUEFFELEC contribueraient grandement à enrichir la

connaissance de la diffusion du français en Afrique, en contact avec les civilisations locales, voire les échanges entre ces civilisations elles-mêmes par le biais des emprunts du français.

La collecte diachronique apparaît relativement importante. Sur les 744 entrées (variantes graphiques comprises) du Dictionnaire du Niger, 202 fournissent une date de première attestation. Dans certains cas, la vie nigérienne entière de la lexie se trouve cernée puisque l'auteur a recensé quelques lexies qu'il signale comme disparues aujourd'hui, par exemple *hyphène* (1ère attestation 1912), *oussourou* (1ère attestation 1907),... Pour les lexies qui n'apparaissent pas dans les archives coloniales et sont en usage actuellement, il note la date la plus ancienne d'apparition figurant dans les relevés effectués à travers les textes contemporains. La reprise du travail lexicographique ainsi accompli, si elle pouvait être faite dans quelques décennies, fournirait des indications fort précieuses sur la vie des particularismes. Car, il se peut que, ainsi que nous l'avons observé en Côte d'Ivoire, certains mots relevant de la langue populaire des "peu-lettrés" sous l'influence de sortes de modes, aient une durée d'emploi relativement brève.

Le point le plus important du travail de recherche nous semble cependant être au niveau de l'approche sociolinguistique des particularismes. A. J-M. QUEFFELEC a, en effet, tenté dans son introduction - quoique de façon fort succincte, ce que nous regrettons un peu - de tracer la toile de fond de la communication en français au Niger. C'est dans ce souci constant de placer la lexie dans son emploi social tout autant que géographique ou historique, d'en définir en quelque sorte les contraintes d'usage telles que peut les faire implicitement apparaître une observation objective, que se trouve, à notre avis, le plus grand intérêt d'un travail par ailleurs fort sérieux et parfaitement documenté. Trop souvent, nous semble-t-il, le particularisme

lexical est seulement défini comme un écart par rapport à la norme du français-standard, telle qu'elle peut être appréhendée à travers un dictionnaire d'usage courant servant de référence. Pour nous, il doit cependant être caractérisé aussi par les limites fixées à son champ d'action, c'est-à-dire par : "... les informations permettant de savoir par qui, quand, comment, à destination de qui, avec quelles connotations est utilisée une lexie." (8).

C'est ainsi que, par delà la description lexicale, l'auteur du dictionnaire du Niger laisse implicitement apparaître la co-existence locale de variétés de français hiérarchisées et étroitement liées à la durée de la scolarisation ou à l'absence de celle-ci. Ces variétés peuvent être dans l'ensemble rapprochées de celles que nous avons observées au Togo et au Bénin :

- . français des "élites",
- . français des "lettrés",
- . français des peu ou des non-lettrés.

Certains particularismes lexicaux sont des "régionalismes" communs à tous les locuteurs francophones locaux. Tel est le cas de "toucher" qui, dans son emploi absolu, signifie recevoir de l'argent. L'auteur nous indique alors : fréquent, tous milieux, toutes régions, oral, écrit... Ces indications nous les retrouvons pour tout ce que nous nommerions les "particularismes communs disponibles" au Niger comme :

- "descente" (: sortie du travail)
- "croqueur" (: consommateur de cola)...

D'autres particularismes sont signalés comme étant propres à des groupes socio-culturels plus étroits. Ainsi :

- "maraboutisme" (: pratiques du marabout)
- "senoussisme" (: doctrine d'une confrérie musulmane)...

tous deux signalés comme apparaissant plutôt dans le parler des universitaires.

"indéxer" (: mettre à l'index

"hygiéniste" (: fonctionnaire chargé de la salubrité publique)

apparaissent plutôt usités par les "lettrés",

"guinée" (: pièce de coton indigo)

"ensemble avec" (: en compagnie de)...

sont plutôt dans la bouche des "peu ou non-lettrés".

Mais la grille est assez fine pour permettre de distinguer ce qui peut relever de sociolectes à distribution plus étroites :

"hawatoire" (: honteux)

"fac" (: argent) étudiants,

"fausser" (: faire faux),

"fauter" (: faire une faute d'orthographe...) scolaires,

"faire phase" (: se faire remarquer)

"faire keep" (: garder le silence) jeunes

urbanisés,

"lougan" (: champ cultivé) personnes âgées, etc...

Là ne se borne pas la description implicite de la communauté francophone du Niger. Toute connotation, tout niveau de langue est indiqué. Ces précisions sont d'autant plus importantes qu'elles compensent partiellement ce qui, à nos yeux, constituerait un léger défaut du Dictionnaire du Niger : les exemples, présentés dans un contexte abondant et éclairant, sont trop souvent absents lorsque la lexie est essentiellement d'emploi oral. Malgré la clarté constante des définitions, il est des cas :- "derrière" (préposition), par exemple est défini "en l'absence de", sans illustration où la présence d'une citation d'un contexte oral ou écrit ne serait pas inutile. Or nous le savons d'expérience, il n'est guère besoin de "forger" des exemples, il n'y a guère de difficultés à relever dans la communication de tous les jours des contextes souvent savoureux et qui, nous semble-t-il donnent de la vie à la notice.

L'étymologie vraisemblable des lexies empruntées est souvent indiquée mais seulement lorsque l'emprunt provient de l'arabe ou d'une langue parlée au Niger. Cette limite est sage car, ainsi que le fait remarquer l'auteur dans son introduction, le même mot peut se retrouver dans plusieurs langues africaines sans qu'il soit possible de déterminer la source véritable.

C'est un mérite supplémentaire de ce dictionnaire clair, bien présenté, de lecture agréable et d'un grand intérêt scientifique. Il serait souhaitable de le voir imprimer afin de le faire connaître à un plus large public.

Suzanne LAFAGE

NOTES :

- (1) A. J-M. QUEFFELEC, avec la collaboration de R. TABARANT et C. QUEFFELEC - 1978 : Dictionnaire des particularités du français au Niger, Centre de Linguistique Appliquée de Dakar n°72, format 21 x 27, 396 p.
- (2) J. BLONDE, P. DUMONT, D. GONTIER - 1979 - : Particularités lexicales du français au Sénégal, Centre de Linguistique Appliquée de Dakar, tirage limité pour la IV Table Ronde des Centres de Linguistique Appliquée d'Afrique francophone, format 21 x 27, 270 p.
G. N'DIAYE-CORREARD, J. SCHMIDT - 1979 - : Le français au Sénégal : enquête lexicale, publications du département de Linguistique de la Faculté des Lettres de Dakar, vol. 1 (de A à H), vol.2 (de I à P), volume 3 à paraître.
- (3) S. FAIK - 1979 - : Particularités lexicales du français au Zaïre, choix de matériaux pour un inventaire, fascicule 1 (A-B), Université de Niamey, école de pédagogie format 21 x 29,7, 76 p.
- (4) I.F.A. : Inventaire des particularités du français en Afrique.
- (5) Voir introduction du Dictionnaire du Niger.
- (6) L. DUPONCHEL - 1975 - : Dictionnaire du français de Côte d'Ivoire, Abidjan, publications de l'I.L.A. LII, format 21 x 29,7, 295 p.
S. LAFAGE - 1975 - : Dictionnaire des particularités lexicales du français au Togo et au Dahomey, Abidjan, publications de l'I.L.A. LIII, 21 x 29,7, 225 p.
- (7) R. MAUNY - 1957 - : Glossaire des expressions et termes locaux employés dans l'Ouest Africain, Dakar, I.F.A.N., catalogue IX.
- (8) Voir QUEFFELEC, introduction p.V.

DEUX LEXIQUES DES PARTICULARITES
DU FRANCAIS AU SENEGAL

Compte-rendu de lecture (1)

Les deux ouvrages que nous analysons ici, possèdent la particularité d'avoir vu le jour simultanément pour la IVème Table Ronde des Centres de Linguistique Appliquée d'Afrique Noire qui s'est tenue à Dakar en mars 1979. Le désir des auteurs de faire connaître leurs travaux aux participants de ces rencontres explique d'ailleurs que les deux lexiques ne se présentent pas sous leur forme définitive ; le premier ne comporte pas l'introduction qui paraîtra dans la prochaine édition brochée, le second, pour des raisons matérielles, ne va pas au-delà de la lettre P. Tels quels cependant, ils méritent d'être connus et appréciés d'ores et déjà en raison de la solidité du travail dont ils témoignent. On pourrait s'étonner, en constatant l'identité des domaines de recherche (le vocabulaire spécifique du français au Sénégal) et la participation active de deux groupes de chercheurs au projet plus vaste d'Inventaire du français d'Afrique en cours de réalisation, que paraissent en même temps deux publications distinctes. L'étonnement grandit même quand on note que certains articles, réalisés en commun, offrent strictement les mêmes informations (cf. par exemple *poulain-poney*, *préparation* etc...). En fait, on se rend compte, bien vite, qu'elles ne font pas double emploi mais sont en réalité complémentaires, "les buts poursuivis étant distincts", comme le constate l'équipede la Faculté des Lettres dans son Introduction (p.I).

L'enquête menée par cette dernière, "purement descriptive", possède une visée "maximaliste" clairement proclamée. Reprenant les principes posés par J. SCHMIDT dès 1974 dans son article "Les sénégalismes" publié dans le *Bulletin n°8 du groupe de recherches sur les africanismes* (Centre de Linguistique Théorique et Appliquée de Lubumbashi) l'inventaire accueille tout aussi bien les vocabulaires spécialisés (faune, flore, etc...) que des textes dont l'emploi est limité à des groupes sociaux restreints (argot...), le critère de fréquence constituant cependant un garde-fou pertinemment mis en place. Menant dans leur introduction une réflexion intelligente sur la notion d'écart, ils redéfinissent une norme de référence du français-standard très souple, fondée tant sur le témoignage des dictionnaires que sur leur propre sentiment linguistique. Cette approche empirique de la norme de référence n'est, à notre avis, que rarement mise en défaut dans leur lexique (on pourra cependant contester que *blessier* ne soit employé que pour des lésions sérieuses en français-standard ou que *couscoussier* soit autre chose qu'une "sorte de passoire métallique servant à la cuisson du couscous à la vapeur"). Par ailleurs, s'interrogeant sur la difficile distinction entre emprunt du français à une langue africaine et simple citation dans un texte écrit en français d'un terme appartenant à un idiome sénégalais, ils définissent des critères sûrs (absence de dénomination française, emploi par des locuteurs ne connaissant pas la langue africaine de départ, ancienneté d'apparition, fréquence, intégration morpho-phonologique...) qui permettent de les distinguer. Enfin, et c'est à nos yeux le point le plus neuf, ils nous fournissent une typologie très séduisante des écarts qu'ils classent en dénotatifs, expressifs (ils auraient mérité une plus longue analyse), d'inertie ou de rationalisation. Le lexique qui est proposé au lecteur est à la hauteur des ambitions affirmées dans la préface : nous avons relevé 1 796 entrées pour la partie parue s'éten-

dant de la lettre A à la lettre P. Certes certaines entrées ne correspondent qu'à des variantes graphiques et renvoient à une entrée principale, certes les noms d'ethnies ou d'habitants de centres urbains sont peut-être recensés indûment (en particulier pour les petites villes comme *Cambérénois* ou de villes étrangères comme *Bamakois*), il n'en reste pas moins que cet ouvrage, dans son état présent, constitue une somme remarquable non seulement par l'abondance de la récolte mais surtout par la sûreté et la maîtrise lexicographique qu'elle révèle. Les informations en matière grammaticale sont complètes, les définitions souvent concises, d'une transparence presque toujours parfaite⁽²⁾. Les sens sont classés selon une hiérarchie très satisfaisante et des informations de type encyclopédique viennent au secours du lecteur peu informé des réalités sénégalaises. De nombreuses considérations sur le registre d'emploi la fréquence d'apparition, l'origine présumée, la nature exacte de la particularité permettent de mieux saisir le contexte socio-linguistique de la lexie. Un système de renvois facilite la reconstitution de champs lexicaux de particularités. Les exemples bien choisis, quelquefois redondants, donnés presque systématiquement (sauf pour les vocabulaires spécialisés), permettent d'éclairer les définitions. On regrettera cependant l'oubli de quelques transcriptions phonétiques qui aideraient à reconstituer la prononciation de certains lexèmes empruntés à l'arabe ou aux langues africaines (en particulier de ceux dont la multiplicité de transcription graphique dit la difficulté d'insertion dans le code orthographique du français : *hadj*, *maouloud* etc...). On aurait aimé également (mais la tâche est très difficile) voir généraliser les informations diachroniques qui auraient contesté ou approfondi les données fournies par MAUNY⁽³⁾. Ces quelques réserves faites, on ne saurait que louer le travail exemplaire réalisé par l'équipe du département de Linguistique.

Dans une perspective bien différente, le lexique que nous offrent les membres de la section de français du C.L.A.D.⁽⁴⁾ est d'un intérêt tout aussi considérable. Reprenant leur "*Première approche lexicale du français au Sénégal*"⁽⁵⁾, ils en élargissent le champ et lui donnent les assises scientifiques qui manquaient au premier ouvrage conçu surtout comme un essai. Les critères sont affinés, les transcriptions phonétiques systématisées, les informations grammaticales développées ; les définitions gagnent en clarté et sobriété et les sens, classés avec rigueur, reçoivent des illustrations tirées de l'écrit comme de l'oral, fort bien sélectionnées. Par ailleurs, l'origine de l'écart est systématiquement fournie. La présentation même des notices sous forme d'articles de dictionnaire jouant sur les divers caractères, témoignent de ce désir de rigueur. La moisson est multipliée par cinq et l'inventaire comporte selon nos comptes 1 461 entrées contre 332 dans la *Première approche lexicale*, ce nombre restant inférieur à celui des entrées recensées dans le lexique du département de linguistique (pour les lettres A à P respectivement 1 037 pour le C.L.A.D. et ... 1 796 pour le Département). Cette différence tient en partie à une plus grande concentration de données (les variantes orthographiques n'ayant pas systématiquement d'entrée distincte et les composés étant souvent rangés et définis sous l'entrée principale mais surtout à l'existence de critères de sélection plus restrictifs : les vocabulaires techniques de spécialité sont rejetés et les ethniques triés plus sévèrement tout comme les lexèmes résultant d'une création littéraire prestigieuse mais non véritablement passés dans l'usage courant (ainsi un certain nombre de concepts typiquement senghorien ne sont pas retenus, *senghorien* et *senghoriste* l'étant cependant !). Il est vrai que l'objectif du C.L.A.D. est différent et que la visée pédagogique l'emporte sur le souci d'un recensement exhaustif. Cette visée

didactique trouve d'ailleurs son écho dans l'annonce de la parution prochaine d'un lexique restreint destiné à un public plus large (en grande partie scolaire). Elle n'implique pas cependant de conceptions étroitement normatives et ouvertement utilitaires semblables à celles que manifestaient les membres de la Commission Nationale de Réforme de l'Enseignement du Français (enseignement moyen) dans leur "Relevé alphabétique de certaines fautes de langue" observées régulièrement dans les copies d'élèves et publiées sous le titre "Dossiers d'africanismes sénégalais"⁽⁶⁾. Au contraire, à ce stade de leur recherche, tout au moins, les membres du C.L.A.D. présentent un recensement essentiellement descriptif d'une grande fiabilité, obtenu à partir de nombreuses enquêtes menées dans tout le Sénégal. Surtout fondé sur l'oral, il complète admirablement l'Inventaire réalisé par le groupe de la Faculté des Lettres qui nous a semblé privilégier les sources écrites. Au niveau des entrées, les recoupements sont moins nombreux entre les deux ouvrages qu'on n'aurait pu le penser : pour la lettre A, sur les 69 lexies retenues par le C.L.A.D., seulement 21 se retrouvent dans l'Inventaire de la Faculté des Lettres (qui en compte 138). A mesure que l'on avance dans l'alphabet, le nombre des entrées augmente : pour la lettre P, le C.L.A.D. retient 123 lexèmes, le Département de Linguistique 281, 79 entrées étant identiques. Encore les particularités dans les cas d'entrées identiques peuvent elles varier. *Pomper* est recensé avec le signifiant "*gonfler un pneu avec une pompe*" par N'DIAYE-SCHMIDT là où le lexique du C.L.A.D. retient l'acception "*faire l'amour*" (le premier sens étant recensé également au Togo-Bénin⁽⁷⁾, le second au Niger⁽⁸⁾). De même *pousser* connaît trois entrées dans le premier ouvrage : "*accompagner*", "*s'écarter*", "*envoyer très loin*", là où le C.L.A.D. ne recense que le sens de "*continuer ses études*" (qui me paraît être utilisé dans le français-standard).

On voit donc combien les deux ouvrages, loin de faire double emploi se complètent, s'enrichissent mutuellement, et constituent une mine irremplaçable dans la connaissance du français au Sénégal. Fondus, enrichis d'informations étymologiques et diachroniques, ils pourraient être la base d'un de ces dictionnaires régionaux dont rêvent toutes les équipes travaillant sur le français d'Afrique (notons que les auteurs n'utilisent jamais, par modestie ou prudence le vocable dictionnaire). Dans leur forme actuelle cependant, ils constituent des outils de travail extrêmement élaborés qui témoignent de la maturité linguistique des équipes qui les ont rédigés.

Ambroise J-M. QUEFFELEC

NOTES :

- (1) J. BLONDE, P. DUMONT, D. GONTIER - 1979 - :
Particularités lexicales du français au Sénégal.
Dakar, Centre de Linguistique Appliquée, 270 p.
non brochées.
- G. N'DIAYE-CORREARD, J. SCHMIDT - 1979 - :
Le français au Sénégal enquête lexicale.
Dakar, publications du Département de Linguistique
générale et de Linguistique africaine de la Faculté
des Lettres et Sciences Humaines, t.24 (386 p. lettres
A à H) t.25 (238 p. lettres I à P)...
- (2) C.E.L.T.A. : Centre de Linguistique Théorique et
Appliquée de Lubumbashi, Université Nationale du Zaïre.
- (3) Quelques définitions réduites à un seul synonyme méri-
teraient d'être glosées. Ainsi "jupe-portefeuille" pour
"jupe-pagne" n'est pas d'une clarté évidente.
- (4) R. MAUNY - 1952 - : Glossaire des expressions et termes
locaux employés dans l'Ouest africain. Dakar, I.F.A.N.
- (5) Dakar, C.L.A.D., sans date mais présenté à la 2ème Table
Ronde des Centres de Linguistique Appliquée d'Afrique
Noire francophone (Lomé, décembre 1975), 157 p.
- (6) dans le Bulletin du groupe de recherche sur les
africanismes . Lubumbashi, C.I.S, n°18, mai 1977,
pp.13-38 (279 lexies recensées).
- (7) S. LAFAGE - 1975 - : Dictionnaire des particularités
lexicales du français au Togo et au Bénin. Abidjan,
Institut de Linguistique Appliquée, publication n°LIII,
222 p.
- (8) A. J-M. QUEFFELEC avec la collaboration de R. TABARANT et
C. QUEFFELEC - 1978 - : Dictionnaire des particularités
du français au Niger. Dakar, Centre de Linguistique
Appliquée, n°72, (XIII, 396 p.).

INSTITUT NATIONAL D'EDUCATION
DE HAUTE-VOLTA

Recherche en cours

J. CHARLET, M. DELPLANQUE, J.G. KOMPAORE, S. LAFAGE,
H. MARTIN et alii... : Inventaire provisoire des particulari-
tés lexicales du français en Haute-Volta.

En 1977, à la suite d'une première mission à
Ouagadougou de S. LAFAGE, coordonnatrice régionale pour le
Bénin, la Côte d'Ivoire, la Haute-Volta et le Togo, du
projet I.F.A. (1) de l'A.U.P.E.L.F. (2), ont débuté les travaux
portant sur l'élaboration d'un *Inventaire provisoire des
particularités lexicales du français en Haute-Volta*,
sous l'égide de l'Institut National d'Education de
Ouagadougou, (I.N.E.). Grâce à des conférences de sensibili-
sation, (voire même des émissions radiodiffusées), organisées
par diverses sections de cet Institut, en particulier la
section de français, celle de la radio scolaire et celle de
linguistique, plus d'une quarantaine de personnes de toutes
formations : conseillers pédagogiques, enseignants, linguis-
tes, chercheurs, botanistes-biologistes, sociologues, ethno-
logues, alphabétiseurs, religieux, étudiants... ont accepté
d'apporter leur concours bénévole au projet. L'importance de
cette participation a rendu indispensable la mise sur pied
d'une équipe assez structurée... Jean CHARLET, conseiller
pédagogique à l'I.N.E., a assuré la centralisation de la
collecte et pris en charge l'enquête en milieu scolaire et
enseignant : copies d'élèves, mémoires de stages, manuels,
concours professionnels, colloques et conférences, émissions
à la radio-télévision nationale... M. DELPLANQUE, professeur
de lettres, animateur pédagogique à l'I.N.E., s'est plus
spécialement chargée de l'analyse des publications locales
à vocation littéraire ou para-littéraires, des pièces de

théâtre, et du français parlé en milieu urbain...

H. MARTIN, tout d'abord conseiller pédagogique à l'I.N.E., puis professeur au Prytanée Militaire a dépouillé journaux, revues, documents administratifs ou scientifiques divers... J.G. KOMPAORE, professeur au Séminaire de Pabré, a dirigé la collecte des emprunts aux langues locales, calques sémantiques, particularismes du français parlé en milieu rural... Enfin S. LAFAGE, avec l'aide de quelques étudiants voltaïques de l'Université d'Abidjan, a tenté d'explorer des aspects diachroniques, les vocabulaires spécialisés, les liens entre particularismes lexicaux du français en Haute-Volta et dans les pays voisins. Elle a également entrepris la rédaction des notices lexicographiques et celle de l'introduction méthodologique.

Cette répartition des tâches a permis d'obtenir une collecte fructueuse tant dans la langue écrite que dans la langue parlée car l'enquête a été conduite de telle sorte que tous les registres, tous les niveaux de langue, tous les groupes socio-culturels, toutes les possibilités d'emploi du français en Haute-Volta soient explorés.

Les fiches d'enquête utilisées, (exactement semblables à celles qui ont été employées au Togo, au Bénin et en Côte d'Ivoire, afin qu'ultérieurement des rapprochements puissent être effectués et d'éventuelles isoglosses mises en évidence...) comportaient - outre la graphie orthographique la plus usuelle et ses variantes possibles, ainsi que la transcription phonétique de la particularité lexicale - la place pour une large citation du contexte d'apparition et la notation d'un certain nombre d'informations comme : nature grammaticale, définition, connotations éventuelles de la lexie avec des détails précis concernant les circonstances d'apparition, différenciées selon que le contexte était oral ou écrit.

En mai 1978, les relevés paraissaient suffisamment importants pour qu'il semble nécessaire de vérifier et de sélectionner les données, grâce à la réunion de deux "jurys". Le premier, principalement constitué de linguistes voltaïques a étudié les lexies ayant leur origine dans les langues locales. Il a aussi vérifié s'il s'agissait bien d'emprunts et non de simple citations, en fonction de critères de fréquence, de diffusion, d'utilisation dans le discours en français. Le second "jury" a tenté d'établir la fréquence d'emploi, la représentativité sociale et géographique des lexies collectées, de formation autre que l'emprunt, le calque linguistique ou l'hybridation. Puis il a déterminé les seuils d'acceptabilité selon les objectifs fixés : inventaire régional ou inventaire portant sur toute l'Afrique francophone au Sud du Sahara (I.F.A.). Collecte et vérification se sont encore poursuivies durant une année avant que la nomenclature des particularités lexicales de l'Inventaire Régional ne soit établie et la rédaction des notices lexicographiques entamée.

En fait deux rédactions doivent être poursuivies simultanément : d'une part celle de nouvelles fiches très précises qui seront communiquées à la banque de données de l'I.F.A.⁽³⁾ et seront exploitées par la coordonnatrice générale, Danielle RACELLE-LATIN, pour la rédaction des notices lexicographiques de l'Inventaire des Particularités du français en Afrique Noire, après examen critique du Comité de Rédaction, d'autre part, la rédaction des notices lexicographiques de l'Inventaire régional Voltaïque. Ce dernier inventaire est, autant que faire se peut, ouvert à une information très complète, à la fois linguistique, socio-linguistique, avec recours si nécessaire à des remarques de type encyclopédique pour éclairer certains traits culturels spécifiquement voltaïques... L'ouverture donc de cet ouvrage est

beaucoup plus large que ne le sera celle, plus synthétique, de l'inventaire général. Mais la différence est beaucoup plus dans la démarche de sélection des entrées que dans celle des informations qui accompagneront les entrées. Dans l'un et l'autre ouvrages, par exemple, les notices seront illustrées par plusieurs énoncés éclairants avec références précises au contexte d'apparition écrit ou oral.

Une fois rédigé, l'Inventaire des particularités lexicales du français en Haute-Volta sera une nouvelle fois soumis à l'examen critique d'un "jury" d'universitaires locaux, avant publication... Cependant lorsque l'ouvrage paraîtra, il devra encore être considéré comme une simple base de travail à partir de laquelle une réflexion scientifique pourra être menée et de nouvelles recherches entreprises.

Suzanne LAFAGE

NOTES :

- (1) : I.F.A. : Inventaire des particularités lexicales du Français en Afrique Noire. Une édition partielle (la lettre A) a été présentée à la Triennale de l'A.U.P.E.L.F. à l'Université de Bordeaux, en novembre 1978. Une édition plus élaborée : lettres A et B plus introduction méthodologique est prévue pour la fin de 1979. Mais elle ne portera que sur la synthèse des données suivantes : *Bénin-Togo* (S.LAFAGE), *Centrafrique* (G. CANU), *Côte d'Ivoire* (L.DUPONCHEL, S. LAFAGE), *Niger* (A. J-M. QUEFFELEC), *Rwanda* (J.L.RONDREUX, S. SHYIRAMBERE), *Sénégal* (J.BLONDE, P. DUMONT, D. GONTIER, équipe 1), (G. N'DIAYE-CORREARD, J. SCHMIDT, équipe 2), *Tchad* (J.P. CAPRILE), *Zaïre* (S. FAIK), *coordination* : D. RACELLE-LATIN.
- (2) : A.U.P.E.L.F. : Association des Universités Entièrement et Partiellement de Langue Française.

UNIVERSITE DE NICE,
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Recherche en cours

M. CISSE, J.M. LESCUTIER, A. J-M. QUEFFELEC, K. SISSOKO et alii.. : Inventaire provisoire des particularités lexicales du français au Mali.

Dans le cadre des recherches menées actuellement dans les différents états africains sur le français d'Afrique, s'est constituée une équipe de recherche actuellement composée de quatre membres travaillant sur la base d'une stricte égalité, mais ouverte à tout chercheur qui travaillerait effectivement sur le même thème.

Cette équipe se propose de fournir dans un délai rapproché une description solide des spécificités lexicales du français tel qu'il peut être parlé au Mali dans les différentes couches de population amenées à l'utiliser comme moyen de communication. Fondée sur un corpus écrit (presse, productions littéraires, correspondance, etc...) et oral, cette étude essaiera d'apporter, à côté des informations lexicographiques habituelles, des renseignements de nature sociolinguistique nécessaires à la bonne entente de l'écologie des lexèmes recensés. Les critères de sélection seront les plus larges possible et seuls les vocabulaires trop spécialisés seront exclus d'un inventaire qui se veut accueillant à tous les niveaux et à tous les registres de langue. De nombreux exemples seront fournis pour illustrer ou préciser les notices lexicographiques. Une place sera accordée à l'aspect diachronique de ce travail et une analyse fructueuse de nombreux documents datant des débuts de l'époque coloniale est en cours. Cette recherche qui devrait donner lieu à publication en 1981 ne constitue cependant dans

l'esprit de ses auteurs qu'une base de travail pour une étude plus systématique qui serait menée avec des moyens financiers (dont est totalement dépourvue la présente équipe) dans le cadre du futur Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique Noire, actuellement en projet.

A. J-M. QUEFFELEC

COMMUNICATION GESTUELLE ET
COMMUNICATION VERBALE :
PERSPECTIVES D'UNE RECHERCHE
SUR LA COMMUNICATION GESTUELLE.

Ce sont des objectifs essentiellement pédagogiques qui ont présidé à l'élaboration d'une *Etude des gestes dans la communication interpersonnelle en Côte d'Ivoire* (1)

En effet, l'apprentissage du français - au niveau de l'enseignement primaire - étant assuré par la télévision, il est apparu que la composante figurative posait de nombreux problèmes aux écoliers ivoiriens. Nous nous sommes donc intéressés non pas aux difficultés inhérentes à la perception de l'image, mais au contenu même de cette image. Notre travail a consisté à recueillir les comportements gestuels pratiqués dans différentes ethnies de Côte d'Ivoire. Une conséquence immédiate de cette enquête a été de sensibiliser concepteurs et réalisateurs aux problèmes de compréhension que pouvait poser l'activité corporelle utilisée au cours des émissions scolaires.

Mais bien vite nous nous sommes aperçus qu'une telle recherche avait des implications théoriques, au moins dans trois domaines :

1) A moins de n'être qu'un simple recueil de gesticulations de populations exotiques, cette étude devait être supportée par une réflexion sur le geste lui-même et sur les procédures d'analyse à employer. Peut-on parler de langage gestuel comme on parle de langage verbal ? Les outils d'analyse sont-ils les mêmes ? Y-a-t-il un arbitraire du signe ? Peut-on considérer les gestes comme des

signes ? Mais alors où sont les unités ?...

C'est une tentative de réponse à ces questions qui constitue le corps principal de la recherche. Les deux autres ordres de considération théoriques n'ont pu être abordés que de manière superficielle.

2) Il s'agit de déterminer le lieu où geste et langage se confondent. C'est, en particulier, le cas des messages à fonction phatique dont on peut avoir un aperçu lors des salutations. Alors que la rencontre de deux personnes donnerait lieu dans un contexte de français langue maternelle - à des échanges du type :

"Bonjour ! Comment ça va ? Il fait pas chaud ce matin..." ;
une telle rencontre donne lieu - en milieu baoulé - à des énoncés du type :

| | |
|-----------------|--------------------------|
| X : nglɛ nu | Quoi ce matin ? |
| Y : nbisa anyio | Je demande le matin |
| X : ndya ayɛo | Monsieur le froid |
| Y : yo wa liɛ | Oui et ici |
| X : e owa sɔ | Nous sommes ici comme ça |

Il est bien évident que le français n'est pas - à l'heure actuelle - utilisé par les francophones d'Afrique comme une simple traduction des énoncés qui seraient échangés dans les langues maternelles à ces occasions. On peut cependant se demander si ce qu'on peut observer lors de certaines salutations :

- Bonjour ! Ca va ?
- Et la famille ça va ?
- Et les enfants ça va ?...

n'est pas la simple transposition de ce qui existe dans certaines langues maternelles (voir entre autres, le déroulement des salutations en dioula).

Il y aurait lieu d'étendre la recherche aux messages échangés dans d'autres circonstances et dont la fonction phatique demeure la fonction principale. (Nous pensons notamment aux énoncés de type performatif). On pourrait alors se demander si on ne rencontre pas dans une version locale du français des formes de messages visant à maintenir la communication et dont les langues maternelles seraient en partie responsables.

3) Une autre direction de recherche se situe dans ce qu'on peut appeler - à la suite de HAYES⁽²⁾ - l'idiomatique du corps. C'est un domaine particulièrement riche. On sait bien qu'en français, tout ce qui a trait aux parties du corps est l'objet de formes syntaxiques particulières - non pas : *Il a cassé son bras* mais *Il s'est cassé le bras*-. En outre, les parties du corps se prêtent à une métaphorisation très vaste : *Tu me casses les pieds, il a haussé les épaules, la peur le prit à la gorge, ses cheveux se dressèrent sur sa tête...* C'est pour ces raisons que nous avons recueilli un certain nombre d'expressions métaphoriques dans les langues des ethnies dont nous avons étudié les comportements gestuels. Ainsi :

baoulé : a fa wɔ sa wla n kɔmɔl

"Tu prends ton bras dans mon gosier"

renvoie-t-il à :

français : "tirer les vers du nez"

bété : dlɛ kɔ yli k lɛ

"le foie lui a tiré l'oeil" → il est fort
embarrassé.

toura : a ɛ kɔɔ gɛ - gbɛ

"Il lui a tiré le bras" → il l'a félicité

dioula : àyi ná kémikémira

"Ils ont plissé leurs yeux ensemble" - Ils sont complices.

On voit immédiatement les implications d'un tel constat : Comment le français se comporte-t-il pour prendre en charge cette sémantique du corps à l'extérieur de son milieu d'origine ? On connaît la tentative -intéressante de ce point de vue d'Amadou Kourouma dans Les soleils des indépendances. Dans ce livre, l'auteur traduit littéralement en français des expressions métaphoriques empruntées à sa langue maternelle. Aussi peut-il écrire qu'*En tout, un fils de chef et un musulman conserve le coeur froid* ou que *La vérité rougit les yeux*.

Dès lors, le fait d'utiliser le français pour traduire ses émotions et ses états d'âme n'implique-t-il pas une dénaturation de la correspondance entre référent extra-linguistique et signe linguistique, c'est poser dans ce domaine, le problème des rapports entre langue et société.

Il nous semble que des études entreprises dans ces deux dernières perspectives permettraient d'apporter des éclaircissements à ce problème fondamental : de quelle manière une langue, à l'origine étrangère, peut-elle s'intégrer dans un milieu exogène ?

Claude CONINCKX

Roland DACHELET

NOTES :

- (1) C. CONINCKX, R. DACHELET, J. DERIVE avec la collaboration de R. ALANGBA - 1978 - : Eléments pour une étude des gestes dans la communication interpersonnelle en Côte d'Ivoire. Abidjan I.L.A., publication LXVII, 313 p.
- (2) F.C. HAYES - 1940 - : *Should we have a dictionary of gestures* in Southern Folklore Quarterly.

UNIVERSITE D'ABIDJAN,
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES :
DEPARTEMENT DE LINGUISTIQUE

I - Travaux effectués dans le cadre du Certificat de Socio-linguistique, sous la direction de S. LAFAGE.

- 1)- R. LANES - 1979 - : Enquête sur l'argot des élèves des lycées de garçons et de jeunes filles de Bingerville (Côte d'Ivoire)

Un certain nombre de travaux effectués ou en cours visent la description des français régionaux d'Afrique Noire. Après les recherches poursuivies par L. DUPONCHEL et reprises par S. LAFAGE sur les particularités lexicales du français en Côte d'Ivoire, il a paru intéressant d'explorer des variétés de parlars plus spécifiques de certains groupes sociaux. L'enquête de R. LANES a porté sur "l'argot" des élèves des classes de Seconde d'un lycée de garçons et d'un lycée de jeunes filles de Bingerville, petite ville qui jouxte le Grand Abidjan.

N'ont été retenues que les lexies qui n'appartiennent pas au discours familier et argotique des "potaches" de France ou des lexies qui ont, localement, un contenu sémantique différent.

La collecte a été accompagnée d'une recherche sur les origines possibles des néologismes attestés : emprunts à des langues ivoiriennes, au français populaire véhiculaire local ⁽¹⁾, au pidgin-english, hybrides ou formations régionales de types divers.

Les items ont été rassemblés par thème et l'étude des divergences féminines ou masculines a été amorcée.

Compte-tenu de son intérêt, ce petit mémoire devrait ne constituer que le point de départ d'un travail plus vaste concernant le français utilisé par les lycéens des deux sexes, en dehors de toute situation formelle de l'univers scolaire. En raison du très grand brassage ethnique des établissements scolaires ivoiriens, il est vraisemblable que ce "parler lycéen" doit avoir des aspects véhiculaires susceptibles de renforcer peut-être et de développer le français populaire ivoirien probablement en voie de créolisation dans la capitale. Une analyse des aspects non seulement lexicaux mais encore morpho-syntaxiques serait également à entreprendre afin que soit vérifiée l'imprégnation des jeunes scolarisés par la norme du français de l'école.

- (1) français populaire ivoirien dit "français de Treichville", "français de Moussa", "français d'Abidjan", "petit français" : variété de français véhiculaire interethnique, pidginisé et peut-être en voie de créolisation, généralement inintelligible pour les Francophones non Ivoiriens.

- 2)-M. KOYT - 1979 - : Profil sociolinguistique des étudiants de D.U.E.L. II de Lettres Modernes de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Abidjan.

Cette enquête qui a porté sur environ 150 étudiants, avait pour objectif d'étudier le comportement linguistique des sujets afin de répondre à un certain nombre de questions comme : peut-on parler d'acculturation ? Quels sont les attitudes envers les langues nationales et envers la langue officielle ? Quel est le taux de bilinguisme ou de multilinguisme parmi cette communauté estudiantine privilégiée ? Quelles relations peuvent être établies entre la langue estimée "principale" (i. e. celle dans laquelle le sujet se sent le plus apte à exprimer sa pensée) et un certain nombre de variables (sexe, âge, origine sociale et géographique, groupe ethnique, religion, cursus scolaire etc...). L'objectif était toutefois un peu trop ambitieux pour les moyens d'investigation mis en oeuvre et malgré quelques corrélations mises en évidence et intéressantes, l'échantillon est évidemment trop réduit pour être statistiquement pertinent. Il est vrai que pour être vraiment concluante, l'enquête aurait dû largement dépasser le cadre d'un modeste mémoire.

- 3)- C. SEMON SEMON - 1979 - : Contribution à l'étude des facteurs sociaux et de leur interaction avec les langues en zone de forte immigration.

Le présent mémoire, malgré quelques maladresses, est intéressant à plus d'un point de vue. L'auteur a enquêté

dans sa ville natale, petite cité d'environ 10 000 habitants, relativement proche d'Abidjan. Il a sélectionné un échantillon représentatif de sa population. L'enquête a porté sur certaines données touchant à la biographie des sujets et aux langues utilisées par ces derniers. Elle s'appuyait principalement sur le "sentiment linguistique" des enquêtés dans la mesure où l'on demandait à chacun d'évaluer sa connaissance de la langue ou des langues citée(s), la langue maternelle étant définie comme la première langue qui a été apprise et la langue principale étant celle dans laquelle le sujet, au moment de l'enquête, estimait pouvoir le mieux exprimer sa pensée. L'enquêté devait également évaluer l'utilisation des diverses langues locales en contact, suivant tout un répertoire de situations de communications ; enfin il était invité à faire connaître certaines opinions personnelles...

C'est ainsi que l'auteur a pu mettre en évidence, par un très important travail de dépouillement et une analyse très fine, trois types de comportement envers les langues : une attitude personnelle, relativement peu importante, une attitude résultant de l'influence du milieu familial, plus marquée, mais surtout une attitude relevant d'un cadre socio-culturel plus vaste, celui de la collectivité d'appartenance, bien plus manifeste. Il semble en effet qu'il y ait une similitude de comportement et de jugement entre tous les membres des communautés utilisant des langues Kwa (aire linguistique de l'enquête). Par contre il existe une différence sensible avec le comportement et le jugement des ressortissants d'ethnies de langue Kru, mandé-nord, mandé-sud et gur, les comportements et les jugements de ces dernières étant fort différents entre eux, bien que tous les enquêtés de ces groupes soient des "étrangers" au lieu d'enquête. Il est fort intéressant de comparer les résultats de l'enquête de Sémon SEMON à d'autres monographies

portant sur des études du même type (à partir du même questionnaire réalisé par G. PARTMANN et S. LAFAGE en 1976) sur des petites villes de semblable importance démographique mais situées dans d'autres régions de la Côte d'Ivoire.

4)- M. DELANOUE - 1979 - : Réussite et échec scolaire en milieu urbain multilingue : enquête sur les élèves de 4ème et 3ème du Collège du Plateau à Abidjan.

Cette étude représente l'aboutissement d'un travail considérable et d'une grande qualité. L'auteur, professeur de géographie au Collège du Plateau à Abidjan, tente de cerner l'ensemble des facteurs pouvant être à l'origine de l'important taux d'échecs constaté dans la scolarité du premier cycle de l'enseignement secondaire.

Le questionnaire dispensé comporte un nombre considérable de volets :

- 1 - volet sur les données biographiques de l'enquêté donnant une vue d'ensemble du cursus scolaire accompli,
- 2 - volet sur les données sociolinguistiques se rapportant au sujet et à son entourage immédiat,
- 3 - volet sur l'utilisation du français parlé et écrit en dehors de l'école,
- 4 - volet sur les opinions de l'enquêté à propos du français utilisé pour le cours de géographie par un enseignant francophone natif et par un enseignant-stagiaire Ivoirien,
- 5 - auto-évaluation de la compréhension, de l'expression orale, de la rédaction en français, des problèmes suscités par la discipline,

6 - Volets-tests d'utilisation de connecteurs logiques, de quantification, de distinction entre cause, conséquence et but... de compréhension de la représentation symbolique, de perception de l'espace et du temps, et de l'expression en français de ces concepts.

Toutes les données ont été classées, analysées, reliées aux résultats obtenus en géographie mais aussi dans toutes les autres disciplines enseignées, à certaines autres données qui ont paru statistiquement pertinentes comme : multilinguisme, milieu social d'origine, utilisation fréquente du français en dehors de l'école, et particulièrement dans le cadre familial, cursus scolaire, durée d'urbanisation, âge, ... afin de retracer deux profils opposés, celui de l'élève qui réussit et celui de l'élève qui échoue. Nul doute que les enseignants, les responsables des services pédagogiques, les linguistes et autres chercheurs, pourraient trouver un grand intérêt à la lecture de ce document s'il était publié.

Suzanne LAFAGE.

II - Travaux effectués dans le cadre du Certificat de Phonétique et Phonologie, sous la direction de H-C. GREGOIRE :

- + M. DEPINAY - 1979 - : Etude sommaire sur l'intonation comparée de deux élèves, l'un Ivoirien, l'autre Français.
- + M. CARLIER - 1977 - : Etude de l'intonation des élèves de C.A.P. au sortir de la classe de 5ème.
- + R. LANES - 1979 - : Etudes intonatives du français des chauffeurs de taxi.
- + A. CHARLICANNE-1979- : Etude de la chaîne parlée chez des locuteurs francophones natifs et non-natifs.

Ces brèves études faites pour l'obtention du certificat de Phonétique et Phonologie ont en commun leur sujet : les difficultés que rencontrent les locuteurs utilisant une ou plusieurs langues à tons, à respecter la prosodie de la phrase française, son rythme, son débit, son accentuation et son intonation. Le problème est fort compliqué et il est difficile de programmer des exercices de perfectionnement ou de correction sans des études préalables de linguistique comparée qui sont, pour le moment, parcellaires... Nous avons ici recueilli un certain nombre de données intéressantes.

H-C. GREGOIRE

CONTRIBUTIONS A UNE ETUDE
DU VOCABULAIRE FRANCAIS DU
SPORT EN AFRIQUE NOIRE

Quelques travaux concernant un domaine, jusqu'à présent à peu près inexploré, nous ont été signalés :

- P. LAFAGE - 1972 - : *Le français des pages sportives de TOGO-PRESSE*, mémoire présenté à l'Université du Bénin, sous la direction de M. le Professeur G. CANU. Manuscrit.

A partir d'un corpus relativement abondant : les "pages sportives" du quotidien national togolais d'information "*Togo-Presse*", dépouillées pendant une année, l'auteur a tenté de dégager ce qui caractérise plus précisément le langage de la presse sportive en Afrique Noire, dans les domaines morpho-syntaxique et lexicologique ; une recherche de ce genre mériterait d'être étendue et systématisée.

Suzanne LAFAGE

- A. LIPOU - 1976 - : *Le vocabulaire du football au Congo-Brazzaville d'après la presse : essai de description*, mémoire de maîtrise présenté en Octobre 1976 à l'Université de Paris III. Dactylographié.

Précédé d'une rapide mais fine analyse sociolinguistique de la situation du français au Congo, cette monographie, appuyée sur une solide documentation écrite est circonscrite dans le temps (Novembre 1974-Juillet 1975). Elle décrit et reconstitue avec intelligence le champ lexical du "*sport-noi*" de ce pays.

A. J-M. QUEFFELEC

2

ASPECTS

PSYCHOLINGUISTIQUES

K. AIT HAMOU - novembre 1979 - : Typologie et structure de la quantification dans les langues naturelles. Paris, éditions Jean Favard, 144 p.

Compte-rendu de lecture :

A la base de ce travail se situe une étude typologique approfondie de l'expression de la *quantification* recouvrant d'une part l'idée de mesure dans un domaine *fini* ou achevé, distribution énumérative, récurrence, pluralité, totalité... (très, tous, peu, quelques-uns...) d'autre part, l'idée de mesure *indéfinie*, alternance, volition, virtuel, optatif, potentiel (soit..., quelque soit, autant que l'on veut...).

Ces deux types de quantification se caractérisent effectivement de façon précise au niveau morpho-syntaxique. Le premier est lié en général au simple *redoublement* formel (pas en français, certaines langues ayant perdu le redoublement), le second aux dérivations syntaxiques des *modes* subjonctifs, virtuels et optatifs, et dérivations lexicales associées au volitif.

Ce premier résultat, peut-être plus remarquable en soi que l'ensemble des conséquences qui en résultent, est que cette classification (*redoublement/ modes*) est valable pour l'expression de la quantification dans la totalité des langues (plus de deux centaines) étudiées et semble bien comporter un caractère universel. Une étude permettant de dégager un résultat de caractère universel a été faite par M. COYAUD sur la notion de conjonction (voir *Linguistique et Documentation*, Paris 1974). Il s'agit ici d'un travail à la fois plus exhaustif (celui de COYAUD serait à reprendre) et portant sur une notion (quantification) à *priori* certainement plus délicate à manier et pour laquelle une classification si simple était inespérée.

Un deuxième résultat, en fait une série de résultats, concerne le *contenu* de ce qui est traité et se laisse classer ainsi ; en particulier les expressions liées aux notions de caractère fini ou indéfini. L'auteur est amené à parler de *continu* dans le premier cas (*redoublement*) et de *discontinu* (modes) ; terminologie regrettable car ce sont au contraire les notions de *discontinu* (fini, itération) et de *continu* (indéfini, quel que soit) dans leur sens physique et mathématique (mais semble-t-il différent en linguistique descriptive). L'intérêt pour le linguiste de la réussite d'une telle classification typologique de l'expression de la quantification est évident ; je voudrais ici dire quelques mots sur l'intérêt en logique et dans le fondement des mathématiques et de la physique, l'intérêt philosophique en résultant.

Sorti des définitions de la logique propositionnelle classique, définitions abstraites (de caractère algébrique élémentaire) en vue d'un usage mathématique, il reste le problème de la *signification* des connecteurs (*et, ou, non...*) et des quantificateurs d'une façon générale. En particulier dans la logique intuitioniste où ces notions n'ont pu encore être dégagées dans toute leur généralité de façon satisfaisante (le cadre algébrique élémentaire était inadéquat : qu'est-ce qu'un connecteur ? Peut-on en logique intuitioniste en définir d'autres ?). Il y a le fait remarquable et bien connu que dans la logique classique les connecteurs s'expriment les uns par rapport aux autres sauf la négation. Mais il suffit de modifier un seul axiome sur la négation pour que toute la logique, y compris le sens des autres connecteurs, soit modifiée et que tous les connecteurs deviennent indépendants, c'est-à-dire ne se définissent que par eux-mêmes, d'où la difficulté d'en trouver de nouveaux s'ils ne s'expriment pas en d'autres termes. D'autre part c'est justement dans la distinction fini/indéfini (infini) qu'apparaît la logique

intuitioniste et la simplicité du redoublement opposée à la complexité des modes se retrouve dans l'opposition logiques classiques/intuitionistes.

Enfin la notion de continu en physique n'a jamais pu être étudiée autrement que dans l'appareil de l'analyse mathématique, et pas en soi, ce qu'il importe beaucoup de pouvoir faire. Ces difficultés sont liées à la difficulté de *comprendre* logiquement avec notre appareil logique, cet appareil logique lui-même, c'est-à-dire à la difficulté de voir sans aucune possibilité de recul et références dans une *autre* logique, un autre monde physique ; la comparaison permettant de saisir des analyses ou des différences et donc d'énoncer des *propriétés*. La linguistique est de ce point de vue privilégiée : il y a en tout cas d'autres langues. Et l'intérêt d'une étude typologique linguistique approfondie devient alors évident. Il permet de révéler le sens de notions qu'à force de connaître nous ne voyons plus : ce que l'on veut dire quand on dit *et, ou, quel que soit, ...*, ce qui est perçu comme et dit *continu* (l'expression étant essentielle pour une notion aussi complexe).

Sur ce point l'étude faite par K. AIT HAMOU concernant la difficulté de l'expression et de l'utilisation fonctionnelle mathématique de la notion de limite, liée à celle de l'alternance des quantificateurs universel et existentiel dans la langue arabe, par exemple, est une source de grande réflexion.

Il ne fait pas de doute qu'un ensemble d'études dans l'esprit du travail présenté pourrait apporter beaucoup dans le domaine de la logique mathématique et de fondement des sciences.

Sur le plan de la *présentation* il est regrettable que le travail n'ait pas été suffisamment systématique. Souvent difficile à lire et à suivre. Le lecteur est invité à surmonter ces défauts car il faut considérer ce travail comme un travail de base dans une voie extrêmement riche et nécessaire. Nul doute que beaucoup de travaux seront suscités par la lecture et l'exemple de celui-ci.

Igor REZNIKOFF
Université de PARIS X Nanterre.

K. AIT HAMOU, J.L. HATTIGER, J. N'GUESSAN KOUADIO, P. THOMAS:
Articulations logiques du discours : méthodologie pour une alphabétisation fonctionnelle.

Recherche en cours :

L'alphabétisation en Côte d'Ivoire implique presque toujours l'apprentissage du français-langue étrangère, en plus de celui de la lecture, de l'écriture et du calcul.

Si les procédés pédagogiques concernant la lecture de l'écriture ont été suffisamment analysés, il n'en est pas de même pour l'apprentissage oral d'une langue seconde.

Trop souvent cet apprentissage est conçu comme la mémorisation d'items lexicaux utilisés dans des contextes faisant intervenir des structures, par ailleurs bien inventoriées dans un ensemble de méthodes plus ou moins inspirées de celle du C.R.E.D.I.F. (1)

Si le critère de sélection de ces structures se réfère souvent à des notions de fréquence, de disponibilité.. le sens même des "mots" - surtout en ce qui concerne les assemblages syntaxiques - n'en est pas pour autant décodé. D'où une réutilisation souvent impropre dûe aux contraintes morpho-syntaxiques de la langue maternelle.

En fait, nous nous trouvons confrontés aux problèmes inhérents à la méthodologie utilisée pour atteindre un encodage et un décodage distincts de systèmes linguistiques hétérogènes (langue maternelle/ langue étrangère).

Rappelons qu'il existe, dans toutes les langues du monde, des *invariants* qui permettent de produire un certain nombre d'énoncés sémantiquement équivalents, lesquels s'appuient sur une typologie d'*articulations logiques*.

Des travaux entrepris par K. AIT HAMOU (2) font apparaître l'existence d'une partition des concepts propres au morcellement et à la conceptualisation du monde physique. Ces concepts relèvent du domaine de la morpho-syntaxe et constituent les véritables liaisons entre des énoncés en langue

maternelle et l'univers extra-linguistique.

Par exemple, l'existence d'une polysémie inhérente du quantificateur *tout* (*tu peux tous les prendre*) est l'une des causes entraînant des confusions lorsqu'il est mis en concurrence avec *n'importe lequel* (*prends n'importe lequel*). C'est ce qui se passe dans les langues gur, kwa, kru... Cette illustration ne reflète qu'un type de situations parmi tant d'autres, observées au niveau des connecteurs ou articulations logiques du discours⁽³⁾.

L'ensemble de ces travaux a fait l'objet d'une recherche systématique menée sur plus de deux cents langues du monde⁽⁴⁾.

L'application de ces recherches nous a conduits à exploiter, sur un plan purement pédagogique, la construction d'un ensemble d'énoncés permettant de décoder, de façon appropriée, des informations transmises au moyen d'un de ces connecteurs. Leur acquisition a été associée à un matériel adéquat. Celui-ci doit contribuer efficacement à l'encodage et au décodage de situations extra-linguistiques variées :

- *Prends tous les livres !*
- *Prends n'importe lequel !*

Notre méthode d'alphabétisation tient compte précisément des procédés morpho-syntaxiques utilisés dans les articulations logiques de la langue du récepteur (dioula-phone, bétéphone, baouléphone...) ce qui permet d'éviter les distorsions dans le message communiqué.

Dès lors, l'insertion d'items lexicaux est facilitée par la maîtrise des articulations logiques⁽⁵⁾. Nous pouvons même dire, à notre niveau, que cette insertion ne joue, sur le plan pédagogique, qu'un rôle de support d'information, contrairement au rôle prépondérant qui lui est dévolu dans la plupart des manuels d'apprentissage d'une langue seconde.

En conclusion, l'originalité de cette démarche répond grandement aux préoccupations de caractère fonctionnel et utilitaire visant à l'institution d'un bilinguisme équilibré.

Khaled AIT HAMOU
Jean-Louis HATTIGER
N'Guessan KOUADIO
Paule THOMAS

NOTES :

- (1) N. VERSINGER avec la collaboration de T. DELPORTE:-1966-: Méthode de français parlé et écrit, à l'intention des cours d'adultes en Afrique. C.R.E.D.I.F.
- (2) K. AIT HAMOU (à paraître) : Articulations logiques des langues naturelles. Regard sur le discours scientifique.
- (3) Voir connecteurs de conjonction : *et, mais,...*, connecteurs de disjonction : *ou, soit,...*, connecteurs d'implication et de causalité : *si, donc,...*
- (4) K. AIT HAMOU - 1979 - : Typologie et structures de la quantification dans les langues naturelles. Paris. Favard.
- (5) Nous insistons sur le fait, qu'ici, les articulations logiques concernent les connecteurs des langues naturelles et non ceux de la logique formelle.

K. AIT HAMOU - mai 1979 - : "Savoir ce que parler veut dire.
A propos des articles définis et indéfinis." in Bulletin de
liaison n°5 - Abidjan - Institut de Recherche Mathématique.

Cet article traite de l'interprétation sémantique donnée à la dichotomie syntaxique des articles "un", "le" en français. Une étude syntaxique approfondie a permis de mettre en valeur le caractère erroné de cette dichotomie, d'un point de vue sémantique. Les résultats obtenus ont permis à l'auteur d'analyser cette opposition par l'intermédiaire de la dualité aspectuelle de type spécifique/générique, analyse qui a l'avantage d'intégrer l'ensemble des cas possibles débordant le cadre de la dichotomie défini/indéfini.

Gnoléba R. ZOGBO

3

LINGUISTIQUE

APPLIQUEE

CONTRIBUTION A LA PEDAGOGIE
DU FRANCAIS EN COTE D'IVOIRE

En Côte d'Ivoire, le français n'est ni la langue maternelle ni une langue étrangère. Il est convenu d'en parler comme d'une *langue seconde*. Or l'enseignement est, pour l'instant, entièrement dispensé dans cette langue seconde... Mais, bon nombre d'enfants connaissent et, en dehors de l'école, utilisent un autre français véhiculaire et pidginisé, difficilement compréhensible pour des francophones non-locaux.

La question que l'on peut tout d'abord se poser est la suivante : quel français enseigner ? Doit-on admettre le français de la rue, répandu partout et extrêmement vivant mais susceptible à plus ou moins brève échéance de mettre fin à l'intercompréhension avec les autres francophones ?

Doit-on viser le français-standard géographiquement non marqué, utilisé par l'administration, les médias, en un mot, dans la plupart des interrelations formelles ? C'est ce français-standard normatif qui est la langue officielle du pays. Mais le *français populaire* compte presque autant de chaleureux partisans que d'acharnés détracteurs. L'enseignement est placé devant le choix : purisme? laxisme ? (Et les enseignants coopérants d'origine française ne sont pas forcément les plus ardents défenseurs d'un purisme intransigeant !).

D'une façon générale, les professeurs essaient de maintenir une position intermédiaire : un français-standard par ses structures mais cependant marqué régionalement, en particulier au niveau du lexique, afin d'éviter que la langue de l'école, totalement coupée du français de la rue, ne

fasse figure de langue artificielle des études, voire même de langue morte. Mais il semble manquer aux élèves la connaissance des divers registres du français et des contraintes d'usage de ces derniers. Les exercices sur les niveaux de langue des manuels français sont incompréhensibles pour la plupart des jeunes. Les ouvrages scolaires, destinés à l'Afrique, quoique souvent élaborés en France, ne sont guère plus satisfaisants : il ne s'agit, bien souvent, que d'une sorte de *maquillage* africain plaqué sur un matériau pédagogique qui demeure *métropolitain*. Telle est la raison pour laquelle, en Côte d'Ivoire, l'Institut de Linguistique Appliquée a entrepris l'élaboration d'un certain nombre d'ouvrages destinés à la pédagogie du français.

Nous avons tout d'abord répertorié les mots utiles pour les enfants ivoiriens, tant dans le cadre scolaire qu'à l'extérieur de celui-ci, ainsi que les structures de base à enseigner dans le cadre scolaire. Ces ouvrages : "*Vocabulaire essentiel de l'enseignement primaire*" (V.E.P.)⁽¹⁾ et "*Grammaire essentielle de l'enseignement primaire*"⁽²⁾ ont servi d'appui au programme d'enseignement télévisuel qui touche la moitié environ des classes primaires. Actuellement, un "*Dictionnaire illustré pour l'enseignement primaire en Côte d'Ivoire*"⁽³⁾ est en préparation.

Pour le cycle secondaire, nous élaborons des fascicules d'exercices. Nous avons, tout d'abord, procédé à des relevés de *fautes* (le terme devant être compris sans connotation péjorative). Elles ont été classées par ordre de fréquence et de gravité. L'écart par rapport à la norme du français-standard, considéré comme le plus grave est celui qui risque d'altérer le plus la compréhension. Ces exercices ont pour objectif de fixer les structures du français commun à toute communauté francophone "*lettrée*", c'est-à-dire scolarisée.

Nous nous sommes interrogés sur les moyens de parvenir à faire acquérir aux jeunes Ivoiriens la pratique correcte de la langue écrite, support indispensable à l'obtention d'un diplôme qui, lui, est la condition nécessaire à toute promotion sociale. Qu'il s'agisse de français écrit ou oral, notre réflexion s'est exercée sur les langues africaines, parlées maternelles des enfants, pour tenter de cerner les difficultés d'appréhension de la langue seconde.. (par exemple la notion du déroulement linéaire du temps si différente de la perception aspectuelle des parlers locaux...). Nous avons, en outre, toujours conservé présent à l'esprit le souci de situer énoncés et textes dans un contexte véritablement africain. (Remplacer *Jean* par *Kouassi* et *poire* par *mangue* ne suffit évidemment pas pour authentifier un contexte !!). Il a donc fallu, par de nombreuses enquêtes, étudier en profondeur le milieu afin de l'évoquer de manière adéquate et afin de déterminer les centres d'intérêt réels de nos élèves. C'est dans cet esprit qu'ont été composés cinq fascicules d'exercices. Nous avons commencé par les points grammaticaux qui ont paru à l'origine des écarts les plus graves et les plus fréquents.

+ les constructions verbales

fascicule 1 : les constructions directes

fascicule 2 : les constructions avec "à"

fascicule 3 : les constructions avec "de"

+ fascicule 4 : le discours indirect

+ fascicule 5 : co-référence et substitution

Trois autres fascicules sont en cours d'élaboration :

+ fascicule 6 : énumération et coordination

+ fascicule 7 : détermination

+ fascicule 8 : temps, modes et aspects

Parallèlement, nous avons en préparation une

"*Grammaire pour les classes de 6ème et de 5ème d'Afrique de l'Ouest*".

Nous nous heurtons à trop de problèmes pour pouvoir viser un travail parfait qui résoudrait d'un seul coup toutes les difficultés mais une voie est ouverte où nous espérons que d'autres chercheurs s'engageront.

Eliane ARMAND

NOTES :

- (1) V.E.P. : vol.1, 1ère partie, 1970, 146 p.
 vol.1, 2ème partie, 1970, 66 p.
 vol. 2ème année, 1971, 195 p.
 vol. 3ème année, 1972, 176 p.
 vol. 4ème année, 1973, 236 p.
 vol. 5 et 6ème années 1974, 217 p.
- (2) A. CANU, L. DUPONCHEL, H. GREGOIRE, A. TASHDJIAN -1973-:
Grammaire essentielle de l'enseignement primaire.
 Abidjan, I.L.A. 87 p.
- (3) Voir article de R. LANES.

J. N'GUESSAN KOUADIO - 1977 - : Enseignement du français en milieu baoulé. Problèmes des interférences linguistiques et socio-culturelles. Université de Grenoble III. Thèse de Doctorat de spécialité.
 Compte-rendu de lecture.

L'idée de cette étude est née d'un constat et des interrogations qu'il suscite. Le constat : le français est actuellement la seule langue d'enseignement en Côte d'Ivoire, pays multilingue, mais d'où émergent quelques grandes langues comme l'agni-baoulé, le malinké-dioula, le sénoufo, le bété, etc...

Il y a donc contacts de langues avec ceci de particulier que ce contact est généralisé et institutionnalisé dans le cadre d'une langue officielle non-maternelle, le substrat constitué par la (les) langue(s) maternelle(s) étant négligé.

En effet, dans ce bilinguisme de fait et non de droit, on peut se demander dans quelle mesure le deuxième terme, le terme africain, gêne ou non l'acquisition de la langue seconde. Autrement dit quels sont la nature et le degré d'interférence de L1 sur L2.

Pour aborder ce problème, deux attitudes sont possibles. On peut conformément à la pratique officielle, négliger l'influence de la langue maternelle, ou n'y faire que de vagues allusions et concentrer ses efforts d'investigation sur les productions en langue seconde. Cette approche essentiellement descriptive aboutit en général au constat des écarts par rapport à la norme de la L2 (ici, le français). Dans une première approximation, on peut dire que, du point de vue de la communication, ces écarts sont les moins gênants : le fait que l'on reconnaît un écart signale l'existence d'un problème, ce qui est déjà une voie vers la

solution. On doit cependant nuancer cette affirmation.

Supposons qu'en étudiant les productions en français d'élèves baoulé, l'on constate (comme nous l'avons fait nous-même) cette *anomalie* syntaxique consistant à omettre l'article dans par exemple 62% des cas où sa présence est nécessaire pour le sens du message. Devant cette omission, le linguiste (ou le professeur) ignorant la langue maternelle des élèves ne pourra pas dépasser la constatation d'un écart par rapport à la norme du français et il aura l'impression d'une apparente anarchie. D'une telle constatation, il ne pourrait rien tirer de positif du point de vue de la pratique pédagogique. S'il connaît par contre le système nominal de la langue des élèves, il se rendra compte du fait que, dans ce système, l'absence de déterminant remplit une fonction précise (l'expression de la valeur sémantique du *générique*) par opposition à la présence d'un déterminant. C'est ce système que les élèves reproduisent dans la langue qu'on leur enseigne. Et à partir de cette explication, on peut envisager une approche pédagogique du problème : aborder par exemple le système de déterminant du français par des exercices de maniement systématique en insistant sur les points où il contraste avec celui de la langue des élèves.

L'approche contrastive nous paraît, en fin de compte, la plus adéquate pour expliquer certains phénomènes qui, autrement, nous échapperaient et c'est sous cet angle que nous avons entrepris l'étude dont il est question ici.

A partir de la confrontation des deux systèmes en présence (le baoulé et le français) nous avons essayé de donner des explications aux écarts que nous avons constatés dans le français des élèves baoulé. Nous avons pu expliquer ainsi⁽¹⁾ non seulement les écarts commis par rapport à la norme du français mais aussi et surtout ceux commis par rapport à l'intention communicative des élèves. A notre avis, les écarts de ce deuxième type sont de loin les plus graves

car ils peuvent perturber totalement la communication sans que les interlocuteurs en aient conscience. A preuve cette phrase relevée dans la copie d'une élève :
"Je préfère le poste de radio (pour savoir) la façon de faire les bébés".

Quelqu'un de non averti, ignorant tout de la langue baoulé, prêterait bien des intentions à cette élève !! Si elle préfère le poste de radio, c'est pour écouter non pas des émissions sur l'éducation sexuelle, mais plutôt des conseils pratiques de puériculture. Dans l'expression *"faire les bébés"*, elle traduit par *"faire"* le verbe baoulé *yo vye* qui a, dans ses nombreuses acceptions celle de *"s'occuper de"*, *"prendre soin de..."*, etc... En fait *"la façon de faire les bébés"* signifie *"comment on s'occupe des bébés"*, *"quels sont les soins à apporter à un bébé"...*

A la limite, la fixation de telles *"fautes"* pose le problème de la constitution sur substrat africain d'un français superficiellement identique au français de France, mais dont les locuteurs ne pourraient véritablement communiquer qu'entre-eux et pas (en dépit des apparences) avec les autres peuples se considérant comme francophones. D'où les limites d'une linguistique appliquée aux problèmes d'enseignement de langues européennes en milieu africain, tributaire de la connaissance très faible que l'on a des langues africaines.

Cette problématique constitue à l'heure actuelle un de nos sujets de recherche. A partir de la description phonologique, grammaticale, lexicale et sémantique du baoulé, nous envisageons de réaliser la comparaison autant que possible complète du système du français et du baoulé, tout en étant conscient des limites de la linguistique contrastive, mais aussi de ses possibilités qui sont réelles.

NOTES :

(1) Nous ne prétendons pas que toutes les *fautes* de français de l'élève soient imputables uniquement à sa langue maternelle. Lorsqu'un écart se produit, l'effet de la langue maternelle rentre en concurrence avec d'autres facteurs tout aussi importants tels la mémorisation pure et simple des formes nouvelles et arbitraires, des facteurs psychologiques, etc...

UNE EXPERIENCE PEDAGOGIQUE
EN COTE D'IVOIRE

1. LES CLASSES EXPERIMENTALES DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE.

En septembre 1977 est entrée en 6ème la première *génération* d'élèves issus de l'enseignement primaire télévisuel. A cette occasion, ont été créées, dans 7 établissements, quelques classes d'un type nouveau, appelées *6èmes expérimentales*.

L'OBJECTIF était d'y expérimenter des modes d'apprentissage en liaison avec ceux utilisés dans l'enseignement primaire télévisuel et qui répondraient au même souci de :

- mieux intégrer l'écolier dans son milieu,
- l'entraîner à la pratique d'une démarche expérimentale et, par là, favoriser l'éveil de vocations scientifiques, indispensables au pays (cf. Arrêté ministériel d'août 1978).

L'originalité de ces classes a consisté à consacrer une partie de l'horaire hebdomadaire à un travail interdisciplinaire sur thèmes, travail mené en groupes, à partir d'enquêtes, avec utilisation d'un matériel audiovisuel plus ou moins important selon les établissements (du simple magnéto-cassette et de l'Instamatic au circuit fermé).

L'étude de chaque thème a abouti à la réalisation d'une exposition, en général commentée par les élèves, ouverte au public, donc destinée en principe à favoriser, elle aussi, les échanges entre l'école et le milieu.

L'expérience s'est poursuivie en 1978-79 avec les mêmes élèves en 5ème et dans quelques 6èmes. Mais à la rentrée 1979, l'effectif des classes (en moyenne 70 élèves) rend quasi impossible la pratique d'un tel mode d'apprentissage.

2. LES THEMES.

Les thèmes retenus pour le travail interdisciplinaire devaient en principe répondre aux critères suivants :

A) être expérimentables c'est-à-dire se prêter à l'observation, aux mesures, à la vérification d'hypothèses par les élèves,

B) être suffisamment complexes pour être abordés sous l'angle de différentes disciplines et pour permettre une distribution du travail entre les différents groupes d'élèves,

C) soulever une problématique,

D) pouvoir déboucher sur une production des élèves (documents, jardin scolaire...),

E) présenter un intérêt pour le public, dans la mesure où cette production devait lui être communiquée.

En fait, les thèmes choisis n'ont pas toujours répondu à tous ces critères. En voici quelques-uns, à titre d'exemple :

- a. Comment fonctionne votre établissement ?
- b. Le marché (le plus proche) : origine de ce marché, origine des gens qui le fréquentent, nature et origine des produits, hygiène, équilibre alimentaire.
- c. Comment vivent les artisans de votre ville ?
- d. Comment peut-on se soigner dans votre ville ?
- e. Comment votre ville est-elle alimentée en eau potable ?
- f. La S.O.D.E.P.R.A.
- g. Pourquoi Grand-Bassam n'est-elle plus la capitale de la Côte d'Ivoire ? (thème étudié

à Grand-Bassam).

- h. La lagune Ebrié est-elle un élément de développement d'Abidjan ? (La lagune et les problèmes de circulation, la pêche, le rôle du poisson dans l'alimentation des Abidjanais.)
- i. (Variante du précédent) la lagune Ebrié; coutumes des Ebrié, activités agricoles, pêche, transport lagunaire...)
- j. Qu'apporte la mer à la Côte d'Ivoire ?
- k. La forêt du Banco : flore, plantation, culture, chasse.
- l. Quelle est l'importance du cocotier dans l'économie de la Côte d'Ivoire ?
- m. Pourquoi autant d'accidents de la circulation en Côte d'Ivoire ?

Cette étude de thèmes devait s'articuler avec le travail disciplinaire. En ce qui concerne le français, les activités ont été organisées de la façon suivante :

3. LE FRANCAIS DANS LES CLASSES EXPERIMENTALES.

3.1. Travail disciplinaire et travail sur thèmes.

Sur les 6 heures hebdomadaires de français en 6ème et 5ème (2 heures classe entière + 4 heures de groupe), 4 heures sont restées consacrées aux activités habituelles, menées en général à partir des dossiers de LANGAGE ET TEXTES: expression orale à partir de bandes dessinées muettes, acquisition et consolidation du vocabulaire et de tournures syntaxiques, révision des conjugaisons, orthographe, reconstitution de textes entendus, explication et exploitation de textes écrits.

Cependant, pour répondre aux besoins du travail interdisciplinaire, la progression a été parfois modifiée : ainsi, pour permettre la rédaction de questionnaires d'enquêtes, on a étudié dès le début de l'année les différentes tournures interrogatives les plus fréquentes.

- : + Sensibilisation aux diffé-
- : rences entre langue-standard
- : et langues de spécialités.
- 5. Réalisation de panneaux d'exposition. : + Entraînement à l'utilisation
- : parallèle de différents codes :
- : langue, graphiques, schémas,
- : croquis, dessins, photos...
- 6. Commentaire de l'exposition pour les visiteurs. : + Entraînement au commentaire
- : oral et au résumé oral.
- : :
- : :

4. CONCLUSION.

En attendant un bilan officiel de l'expérience, en guise de conclusion nous pouvons résumer les avis exprimés par les professeurs concernés, par des élèves et des parents.

Pour les professeurs, cette expérience a été, à des degrés divers, l'occasion d'un bouleversement dans leur façon de concevoir leur profession, leur discipline, leurs rapports avec leurs collègues et leurs élèves. Ils ont dû se familiariser avec de nouvelles techniques (emploi de l'audio-visuel, dynamique de groupe). Ils ont pris conscience de lacunes dans leur formation (problèmes d'évaluation, par exemple) et, après une période d'inquiétude, voire d'anxiété, ils jugent l'expérience très accaparante mais extrêmement enrichissante.

Quant aux élèves, ils se sont montrés en général beaucoup plus motivés par les différentes activités proposées et, on peut l'espérer, plus capables d'initiative et d'esprit critique. Les premiers élèves *expérimentaux* ont rejoint cette année en 4ème leurs camarades des *classes normales*. Il sera intéressant de comparer le comportement de ces deux populations.

Hélène AUMEUNIER.

INSTITUT DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE DE L'UNIVERSITE D'ABIDJAN

Recherche en cours.

C. CONINCKX, R. DACHELET, H.C. GREGOIRE, R. LANES :
Eléments pour une appréciation de la compétence linguistique en français d'élèves du C.M.2 (région de Yamoussoukro, Côte d'Ivoire).

L'objectif souhaité de ce travail aurait été d'étudier l'aptitude tant à l'oral qu'à l'écrit, à la compréhension et à l'expression, à la lecture, à la correction orthographique et grammaticale, à la discrimination auditive. Par contre, le but n'était pas de tester les connaissances théoriques des élèves, pas plus que le degré de réalisation des objectifs de l'enseignement primaire... Des spécialistes en sciences de l'éducation se chargeront de ces évaluations. Plus modestement, il s'agissait d'étudier la compétence linguistique de jeunes écoliers ivoiriens ⁽¹⁾ sur quelques points précis, très nettement délimités.

L'étude a donc porté sur des épreuves de discrimination auditive, des épreuves orthographiques, des exercices grammaticaux et lexicaux à choix multiple et des tests de closure. 600 cahiers ont été recueillis (un par enquête). Chaque cahier contenait 800 données. Le dépouillement a été suivi d'une mise sur cartes perforées en vue de l'utilisation de l'ordinateur pour une analyse objective et aussi complète que possible des résultats.

Henri-Claude GREGOIRE

Parallèlement à la recherche mentionnée supra, une extension⁽²⁾ a été envisagée. Une fiche d'enquête sociolinguistique précédait chaque cahier afin de permettre la collecte d'informations d'ordre biographiques sur chaque enfant : âge, sexe, ethnie, langue maternelle, autres langues parlées, profession, ethnie et langues parlées par chacun des parents et, éventuellement, par le tuteur, etc...

Ces fiches ont été confiées à une équipe de sociolinguistes qui a dépouillé ces données et les a codées pour un traitement informatisé. L'objectif était de tenter d'établir des corrélations entre certains résultats aux tests et des facteurs pertinents de l'environnement socioculturel ainsi que quelques-uns des paramètres biographiques des écoliers. Le traitement des données par ordinateur n'a pu encore être entrepris, faute de crédits suffisants.

Il eût pu être intéressant de pouvoir rapprocher également résultats aux tests, résultats au Concours National d'entrée en 6ème (particulièrement sélectif), type d'enseignement primaire suivi (télévisuel, traditionnel, ou mixte) et données biographiques ayant été reconnues comme significatives.

Un suivi durant la 6ème (par un test de même nature, par exemple, au terme de l'année) aurait pu donner des résultats intéressants en ce qui concerne la progression des performances linguistiques des apprenants. Il se pourrait, en effet, que la compétence linguistique en français conditionne tout accès au savoir scolaire dans une société où le multilinguisme est prédominant (même si les composantes de ce multilinguisme sont aussi variées que la présence d'environ une soixantaine de langues ivoiriennes permet de le supposer) et où l'enseignement est dispensé dans une langue non-ivoirienne, c'est-à-dire presque toujours seconde ou troisième dans l'ordre d'apprentissage. C'est en effet, ce qui semble apparaître

10

dans une observation faite par le service d'évaluation du Ministère de l'Enseignement Primaire et de l'Education Télévisuelle⁽³⁾ : les notes de français au concours d'entrée en 6ème prédisent, dans une certaine mesure, les résultats en mathématique du premier trimestre en classe de 6ème, mieux que ne le font les notes de mathématique du concours lui-même... Peut-être sera-t-il possible dans un avenir proche de poursuivre une telle recherche qui n'a d'autre ambition que la meilleure appréhension des difficultés linguistiques des élèves et l'analyse des causes de celles-ci.

Suzanne LAFAGE

NOTES :

- (1) Trois groupes d'enfants ont été testés : les uns avaient suivi l'enseignement traditionnel, les autres l'enseignement télévisuel, les derniers, un enseignement mixte.
- (2) A l'équipe originelle s'ajoutent A. CHARLICANNE, spécialiste de l'enseignement télévisuel, P. LAFAGE et S. LAFAGE, sociolinguistes.
- (3) M.E.P.E.T., Service d'Evaluation : *Analyse des relations entre les résultats à l'entrée en 6ème, les résultats obtenus aux tests d'évaluation en début d'année scolaire et les résultats obtenus en 6ème au premier trimestre.* Document de travail, avril 1979, 12 p.

INSTITUT DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE
DE L'UNIVERSITE D'ABIDJAN

Recherche en cours.

A. CHARLICANNE, C. CONINCKX, H.C. GREGOIRE, R. LANES :
Dictionnaire illustré pour l'enseignement primaire en
Côte d'Ivoire.

Ce dictionnaire de cinq mille mots, mis au point par une équipe de quatre chercheurs de l'I.L.A. d'Abidjan, a été élaboré à partir du vocabulaire utilisé dans les programmes de l'Enseignement Primaire Télévisuel de Côte d'Ivoire, dans lequel a été intégré, dès 1970, le *Vocabulaire du Français Fondamental* de GOUGENHEIM.

On notera, dans cet ouvrage, l'absence de tout étiquetage grammatical, les mots y sont présentés en contexte et une large place est réservée au support visuel (plus de mille illustrations et planches en couleurs) en privilégiant le contexte africain surtout rural et scolaire.

Mais l'originalité de ce dictionnaire réside dans la présentation des mots sur fonds diversement colorés indiquant les niveaux auxquels ils sont introduits dans les programmes de l'Enseignement Primaire Ivoirien : cours préparatoire, élémentaire et moyen ; les phrases d'emploi respectant ces mêmes niveaux pour le lexique et la syntaxe.

A la fois livre d'images et manuel scolaire, il a pour ambition d'inciter l'enfant à la découverte tout en restant un instrument de perfectionnement de la langue. D'un maniement aisé par son format et sa mise en page, il devrait être susceptible d'encourager l'écolier à une pratique plus spontanée du dictionnaire.

Roland LANES.

ADAPTATION D'UNE METHODE DE
LECTURE RAPIDE A LA COTE D'IVOIRE

Les responsables des services de l'Education en Côte d'Ivoire ont constaté à maintes reprises la désaffectation des jeunes Ivoiriens pour la lecture. L'école étant cependant un puissant instrument de promotion sociale, nombre de jeunes sont prêts à se plier à toutes les contraintes pour réussir leurs études mais peu vont jusqu'à comprendre parmi les facteurs de réussite l'acte de lecture.

Dans ce cadre, différentes enquêtes sur la motivation et sur les moyens de promouvoir la lecture parmi les jeunes, sont en préparation aux Ministères de la Culture et de l'Education Nationale. (On trouvera d'ailleurs dans ce même Bulletin, le compte-rendu d'une expérience originale ayant trait à l'introduction de petits livrets de lecture pour les élèves de l'enseignement du premier degré).

Cependant, parmi les divers facteurs recensés concernant le peu d'attraction pour la lecture, un de ceux qui a retenu l'attention de l'Institut de Linguistique Appliquée est l'extrême lenteur avec laquelle se fait la lecture d'un texte par un jeune étudiant Ivoirien. Plusieurs causes pourraient, certes, être relevées expliquant les difficultés de lecture, en particulier celles-ci :

- . le manque de pratique,
- . le fait que la lecture s'accomplit dans une langue seconde.

C'est donc sur ces deux causes que se concentre l'effort de l'I.L.A. C'est pourquoi, en un premier temps, il a cherché à prendre contact avec différents centres européens et américains de promotion de la lecture...

Il est apparu qu'en France, le Centre qui avait le plus d'expérience en la matière, était le Centre d'Etudes et de Promotion de la Lecture (C.E.P.L.) qui utilise principalement la Méthode de Lecture Rapide de M. RICHAUDEAU.

Une mission d'expérimentation a donc été retenue avec l'aide du Ministère de l'Enseignement Primaire et de l'Education Télévisuelle en mai 1979. Deux stages ont été effectués, le premier pour différents chercheurs universitaires, désirant pratiquer l'entraînement à la méthode, sans aucun a priori, avant d'analyser les fondements théoriques de celle-ci, le second, pour l'initiation d'un échantillonnage d'étudiants ivoiriens.

Le principe d'application de la méthode n'est pas seulement d'améliorer la vitesse globale de lecture, mais également d'améliorer la compréhension de ce qui a été lu, en un mot de rendre la lecture plus efficace.

Le cours repose sur un manuel de trois volumes :

+ Le premier tome porte sur la théorie de la lecture :

a) les cinq premiers chapitres traitent plus particulièrement de la lecture intégrale, de la technique à adopter et des défauts à corriger pour obtenir un meilleur rendement :

- . améliorer l'habileté perceptive,
- . élargir son champ de fixation,
- . supprimer la vocalisation et la syllabation,
- . moduler sa vitesse selon le texte,
- . éviter les régressions,
- . acquérir plus de concentration.

b) les cinq chapitres suivants sont consacrés à l'acquisition d'une meilleure mémoire/compréhension, à la connaissance approfondie du vocabulaire, et à la stratégie d'approche des textes difficiles.

c) les cinq derniers chapitres concernent les différentes techniques de lecture :

- . lecture sélective,
- . lecture globale,
- . écrémage,
- . repérage.

+ le deuxième tome comprend :

. 15 exercices de lecture intégrale (divers niveaux de difficulté),

- . 10 exercices de lecture sélective.

+ le troisième tome comprend :

. des "gammes" d'entraînement à la souplesse visuelle,

- . 15 exercices de lecture stimulée.

La durée de chaque stage est de 30 heures.

Les chiffres de progression avancés par l'auteur de la méthode semblent impressionnants. Ainsi, au cours d'un stage pratiqué dans un I.U.T. d'Orléans, en 1974-1975, on relève les chiffres suivants :

- . avant le stage, la vitesse moyenne du groupe était de 78 000 signes/heure (l'unité de comptage de lecture est le signe typographique, ponctuation comprise).
- . à la fin du stage, la vitesse moyenne du groupe était de 379 000 signes/heure, ce qui représente plus du quadruplement de la vitesse de lecture en valeur absolue, c'est-à-dire non-pondérée par la compréhension.

Par ailleurs, une autre expérience menée à Paris démontre également que la méthode est efficace à long terme, puisqu'on a mesuré la vitesse moyenne d'une dizaine d'anciens stagiaires dont l'entraînement avait eu lieu de un à quatre ans plus tôt. Or, la vitesse de ce groupe était de 84 000 s/h

au début du stage et de 300 000 s/h à la sortie. Lors de l'expérience la vitesse moyenne a été de 258 000 s/h, soit, malgré un léger déclin, un gain encore appréciable.

Au vu de ces résultats, l'I.L.A. a tenté l'expérience :

. En ce qui concerne le stage intensif dispensé aux chercheurs de l'Université, tant Ivoiriens qu'Européens, la vitesse moyenne du groupe est passée de 75 000 s/h à 160 000 s/h, soit le double de la vitesse initiale.

. En ce qui concerne le stage intensif dispensé à un échantillon d'étudiants (dont 6 du niveau de la licence, 4 en cours de licence, 3 du niveau B.E.P.C.) la vitesse moyenne est passée de 55 000 s/h à 75 000 s/. On voit clairement que la progression du groupe a été bien moins importante que pour le premier. Mais d'autres informations ont été recueillies que nous n'avons pas encore entièrement dépouillées et qui nous permettront de tirer des conclusions à peu près objectives sur l'impact réel de ces deux expérimentations.

D'ores et déjà, et sans trop de risque d'erreur, il est possible d'avancer les constatations suivantes :

1) la progression de la vitesse de lecture est d'autant plus élevée que l'on possède une vitesse initiale élevée.

2) la vitesse moyenne des étudiants de l'Université est relativement peu élevée.

C'est pourquoi la première conclusion que nous avons pu tirer de cette expérimentation est que, s'il semble souhaitable d'améliorer la vitesse de lecture des étudiants, il ne conviendrait pas d'appliquer et de diffuser directement une méthode élaborée en France, avant d'avoir recensé et examiné tous les problèmes spécifiques au milieu ivoirien susceptibles d'entraver l'acte de lecture.

Dans ce but, il a été mis sur pied une opération de recherche à l'I.L.A. L'équipe de chercheurs prévoit de travailler dans quatre domaines :

1) Analyse des critères de lisibilité au plan linguistique. Le français étant une langue seconde, il s'agit d'évaluer par différents procédés la difficulté intrinsèque du texte, aux plans lexical, sémantique, grammatical, articulations logiques et en fonction du contexte socio-culturel. On pourrait ainsi mettre au point, à l'aide de moyens informatique, un coefficient de lisibilité qui permettrait de pondérer selon le niveau d'instruction du sujet la vitesse de lecture attendue et de moduler le test de closure qui vérifiera le degré de compréhension et de rétention du texte lu.

2) Analyse des problèmes de mémoire, compréhension, vue et fatigabilité des sujets.

3) Recherche sur les intégrations possibles de techniques de psychologie expérimentale favorisant la concentration des sujets préparant un acte de lecture particulièrement intensif.

4) Recherche sur les procédés pédagogiques tendant à améliorer l'état d'activité psychique du lecteur. Car plus celui-ci est actif ou en état d'alerte psychique, plus son efficacité augmente.

Un tel ensemble de recherches devrait permettre une adaptation raisonnée de la méthode de lecture rapide ainsi que des applications spécialement axées sur la lecture active, afin de pouvoir d'ici trois ans, dispenser aux étudiants qui en feraient la demande un cours d'entraînement à la lecture adapté au contexte ivoirien.

Philippe LAFAGE

UNE INNOVATION IVOIRIENNE
EN MATIERE DE PROMOTION DE LA LECTURE :
LES LIVRES DU SOLEIL

Le Programme d'Education Télévisuelle de Côte d'Ivoire a réalisé et publié aux éditions C.E.D.A. ⁽¹⁾ une nouvelle collection de livres de lecture pour enfants intitulée : *Les Livres du Soleil*. En septembre 1978 paraissent onze titres ⁽²⁾, en septembre 1979 quatre nouveaux titres ⁽³⁾, quatre autres sont en préparation pour la rentrée 1980.

Créée sur l'initiative de M. P.N. DIKEBIE, Ministre de l'Enseignement Primaire et de l'Education Télévisuelle, cette collection, originale, innove tant par sa forme et son contenu, que par l'esprit qui a animé sa création.

Deux équipes pédagogiques, de Bouaké et d'Abidjan, qui participent à la réalisation du Programme d'Education Télévisuelle, ont tenté de répondre à l'un des objectifs prioritaires du programme : donner aux enfants ivoiriens *le désir et le plaisir de lire*. Apprendre à lire à l'école - et tout enfant y parvient peu ou prou - est une chose, aimer lire et lire en dehors ou après l'école en est une autre.

Plusieurs principes sous-tendent l'élaboration de ces livres : de par leur format et la qualité du papier, ils sont solides et d'une manipulation aisée pour des enfants de 7 à 12 ans ⁽⁴⁾. Les illustrations, abondantes, (dessins ou photos) sont toutes en couleurs (quadrichromie); leur nombre diminue du cours élémentaire première année au cours moyen deuxième année. La mise en page a été rigoureusement étudiée en fonction de l'âge des enfants : (corps des caractères diminuant du C.E.1 au C.M.2, et inversement, nombre de lignes par pages et nombre de caractères par ligne

augmentant du C.E.1 au C.M.2).

Les textes, rassemblés autour d'un thème commun, ont été soigneusement choisis par des équipes de pédagogues expérimentés. Les textes difficiles ont été, soit éliminés, soit réécrits pour être adaptés au niveau linguistique des enfants et ce, selon les quatre niveaux visés (C.E.1, C.E.2, C.M.1, C.M.2). Certains textes sont des créations originales.

Le souci de veiller aux niveaux de langue a été constamment présent et les concepteurs se sont appuyés sur les travaux de l'I.L.A. ⁽⁵⁾ aussi bien pour le lexique ⁽⁶⁾ que pour les structures de phrases ⁽⁷⁾.

Bien évidemment, des mots ou des structures difficiles subsistent, certains textes d'auteurs supportent mal la réécriture ; un lexique figure en fin de livre ; enfin le recours au dictionnaire, même dans le primaire, reste un excellent moyen d'acquisition.

Un *Guide de Lecture* consacré aux livres du Soleil a été distribué aux maîtres : il donne quelques conseils et des exemples concrets pour l'utilisation de ces ouvrages à l'école et en dehors de l'école.

Un film destiné à sensibiliser les parents et les enfants au problème de la lecture, et à la place que celle-ci occupe de nos jours, est en cours de tournage. Il sera diffusé par la chaîne nationale dans le cadre du magazine "Télé pour tous", réalisé par la Direction de l'Extra-Scolaire ⁽⁸⁾.

Un concours lancé en octobre 1978 a permis également de rassembler un grand nombre de manuscrits d'oeuvres inédites d'auteurs ivoiriens. Huit de ces oeuvres ont été ⁽³⁾ ou seront éditées dans la collection des Livres du Soleil.

Au-delà du désir de lire, le Ministère de l'Enseignement Primaire et de l'Education Télévisuelle et les éditions C.E.D.A. ont tenté de susciter le désir d'écrire, de créer des textes, donc d'éveiller et de révéler de nouveaux talents d'écrivains chez les jeunes Ivoiriens.

La collection connaît un succès sans précédent puisque près d'un million de ces petits livres ont été vendus. Il faut s'en réjouir car l'objectif semble atteint et le pari sur l'incitation à la lecture, peut être gagné.

André CHARLICANNE

NOTES :

- (1) C.E.D.A. : Centre d'Edition et de Diffusion Africaines.
- (2) Les contes du père "Voilà Pourquoi", Le timbre du voyage, Sept enfants du monde, Le destin de Bakary, Les ruses m'amuse, Des enfants dans les pages, Images au présent, Aujourd'hui... mais demain ?, Eclats de vie, D'une aventure à l'autre, Bientôt des hommes.
- (3) La force de vouloir, Thieni' Gbanani L'enfant terrible, Le pêcheur disparu, Les nouveaux contes du Père "Voilà Pourquoi".
- (4) 13,5 x 19 - 32 cm, 64 p.
- (5) I.L.A. : Institut de Linguistique Appliquée de l'Université d'Abidjan.
- (6) V.E.E.P. (*Vocabulaire Essentiel de l'Enseignement Primaire*) I.L.A., 6 volumes parus entre 1971 et 1974.
- (7) G.E.E.P : *Grammaire Essentielle de l'Enseignement Primaire*, I.L.A. publ. n°46, 1974, 217 p.
- (8) Ministère de l'Enseignement Primaire et de l'Education Télévisuelle.

4 CONGRES SEMINAIRES

A PROPOS DU STAGE DE
PERFECTIONNEMENT EN LINGUISTIQUE

AFRICAINNE :

(Cotonou, République Populaire du Bénin,
du 6 au 31 Août 1979)

Du 6 au 31 Août 1979, s'est déroulé à Cotonou, en République Populaire du Bénin, un stage de perfectionnement en linguistique africaine, le premier d'une série que s'est promis d'organiser l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (A.C.C.T.), une fois l'an, dans le cadre de son programme de recherche, application et coopération linguistiques (R.A.C.L.).

En fait, compte-tenu de la qualité des participants, le terme *Stage de perfectionnement* paraît quelque peu inadéquat. En réalité, il vaudrait mieux parler de *Séminaire*. Celui de 1979 a regroupé une trentaine de linguistes provenant de treize pays africains au Sud du Sahara.

Les activités ont été ainsi réparties :

- matinées consacrées à des séances plénières au cours desquelles les participants ont pu écouter une vingtaine d'exposés qui ont été suivis de débats animés,
- après-midis réservés au travail en laboratoires autour de chacun des projets de recherche⁽¹⁾ en cours sous l'égide de l'A.C.C.T.

C'est ainsi que la réflexion a porté sur l'avancement et les difficultés éventuellement rencontrées dans l'élaboration de quatre programmes inter-africains :

1) Le programme A.S.O.L. (*Atlas et études socio-linguistiques des Etats du Conseil de l'Entente*). Ce programme rassemble le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Haute-Volta, le Togo et le Niger, autour d'un pays chargé de la coordination des travaux : le Bénin.

La rencontre de Cotonou a permis de clarifier un certain nombre de questions encore en suspens.

Pour la collecte des données linguistiques, on s'appuiera particulièrement sur l'expérience de la Côte d'Ivoire qui a déjà pu réaliser l'*Atlas linguistique de l'aire KRU*⁽²⁾. Cependant, le questionnaire ivoirien a été jugé inutilement lourd et épais. Il a donc été allégé à 125 mots.

Le problème délicat de l'échantillonnage, pour le volet sociolinguistique, ainsi que celui du traitement par ordinateur des données recueillies, ont été posés et, sinon résolus entièrement, analysés avec réalisme.

2) Le programme M.A.P.E. (*Projet de promotion des langues manding et peul*).

Ce programme rassemble la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, la Haute-Volta, le Mali, le Niger et le Sénégal, autour d'un pays chargé de la coordination des travaux : le Mali.

Le problème le plus important soulevé par ce projet a été celui de l'harmonisation des alphabets.

Ensuite a été abordée l'importante question de la délimitation dialectale. Des critères typologiques ont été proposés comme indices de différenciation dialectologique.

3) Le programme A.L.A.C. (*Atlas Linguistique d'Afrique Centrale*).

Ce programme rassemble l'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Congo, Centrafrique, le Gabon, le Rwanda, le Tchad et le Zaïre, autour d'un pays chargé de la coordination des travaux : le Cameroun.

Au cours des séances de travail de ce laboratoire, il a été procédé à l'analyse de la situation telle qu'elle se présente dans chaque pays participant, puis à l'examen des moyens humains mis à la disposition du projet.

4) Le programme L.E.T.A.C. : *Lexiques thématiques d'Afrique Centrale*).

Ce programme rassemble l'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Congo, Centrafrique, le Gabon, le Tchad et le Zaïre autour d'un pays chargé de la coordination des travaux : le Tchad.

La réflexion scientifique de ce laboratoire a porté sur les points suivants : critères de choix des langues-cibles, reconception du type de traduction, de commentaires et de tests auxquels il convient de soumettre les items sélectionnés

Malgré le retard ou l'absence de certaines équipes, le travail en laboratoire a été fructueux dans l'ensemble. Certains exposés ont fourni entière satisfaction en apportant des informations, en particulier, en matière de cartographie, de classification des langues et d'emploi d'ordinateur dans le traitement des données sociolinguistiques. Mais le bilan le plus positif de cette rencontre consiste en l'échange entre les intellectuels africains, la mise en commun des problèmes rencontrés par l'un et par l'autre, les idées de chacun, la recherche en commun d'une solution.

Gnoléba R. ZOGBO

NOTES :

(1) Projets A.S.O.L., M.A.P.E., A.L.A.C. et L.E.T.A.C. explicités plus loin dans le texte.

(2) L. MARCHESE - 1979 - : *Atlas Linguistique Kru*. Abidjan, publ. de l'Institut de Linguistique Appliquée, 250 p.

Sont actuellement en cours d'élaboration les *Atlas linguistiques des aires Kwa, Mandé puis Gur*.

QUATRIEME TABLE RONDE DES
INSTITUTS ET CENTRES DE LINGUISTIQUE
APPLIQUEE D'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
ET DE MADAGASCAR
(Dakar, 14 - 17 mars 1979)

Cette Table Ronde s'est réunie sous l'égide de l'Association des Universités entièrement ou partiellement de langue française (A.U.P.E.L.F.), avec la collaboration de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (A.C.C.T) et de l'UNESCO.

Elle regroupait 75 représentants de 17 pays et avait trois grands thèmes de réflexion :

- 1 - problèmes liés au contact des langues,
- 2 - enseignement des langues nationales,
- 3 - création de l'Association des Etudes Linguistiques Interculturelles Africaines (A.E.L.I.A.)

La Table Ronde a été intéressante à bien des égards :

- a - Un panorama linguistique de chacun des pays représentés a été brossé : langues parlées et écrites, langues véhiculaires, situation locale du français...
- b - Les expériences d'enseignement en langue(s) nationale(s) du Burundi, de Madagascar, du Niger, du Rwanda et du Sénégal ont été exposées...
- c - Des axes de recherche ont été suggérés...
 - + en ce qui concerne le contact français/ langues africaines :
 - réflexion sur la norme par la redéfinition des notions de français central et de français régional...

- élargissement des recherches, du lexique à la morpho-syntaxe, pour aboutir à une théorie de la régionalisation...
- rôle des institutions linguistiques dans la normalisation du français...
- développement des recherches dans le domaine de la sémantique...
- rénovation des méthodes d'enseignement des langues étrangères...
- + en ce qui concerne le contact des langues africaines entre elles :
 - inclusion d'une dimension psycholinguistique afin d'affiner la théorie générale des emprunts...
 - recherche des causes de l'expansion et de la regression des langues...
 - efforts en vue de l'unification des orthographe...
 - formation des maîtres...

Enfin les statuts de l'A.E.L.I.A. ont été adoptés en séance plénière et un bureau a été élu. La nouvelle association a été chargée :

- . de l'organisation de la prochaine Table Ronde.
- . de la constitution d'un réseau de documentation,
- . de la poursuite du programme I.F.A.
- . de la définition et de la mise en oeuvre de nouveaux programmes.

REUNION DU COMITE DE REDACTION
DE L'INVENTAIRE DES PARTICULARITES
LEXICALES DU FRANCAIS EN AFRIQUE
NOIRE (I.F.A.)
(Dakar 19 - 24 mars 1979)

Cette réunion s'est tenue à la suite de la IVème Table Ronde. Seuls les coordonnateurs régionaux de la première étape du projet, auteurs des premiers lexiques, participaient aux travaux qui ont porté :

- 1 - sur la révision du volume "A", faisant la synthèse des données sur le Bénin, la Côte d'Ivoire, l'Empire Centrafricain, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, le Togo, le Tchad et le Zaïre. (L'édition provisoire a été présentée à la Triennale de l'A.U.P.E.L.F. à l'Université de Bordeaux en novembre 1978).
- 2 - sur la synthèse des données "B" et la correction des notices lexicographiques,
- 3 - sur la rédaction définitive de l'Introduction: objectifs, méthodologie, collecte, traitement, constitution des équipes, problèmes de terrain.
- 4 - sur la bibliographie de références,
- 5 - sur le problème du financement de la poursuite des travaux envisagés, problèmes dont l'A.E.L.I.A. pourrait se charger.

Il a été enfin décidé que la synthèse entamée se poursuivrait jusqu'à la publication, sans attendre l'achèvement des travaux moins avancés (Haute-Volta, Mali, Cameroun, Congo, Gabon, Burundi...) qui constitueraient la seconde étape du projet.

Suzanne LAFAGE

5 RELEVES DE PRESSE

ARTICLES RECENTS CONCERNANT
LE FRANCAIS EN AFRIQUE NOIRE

Il n'est pas possible de faire ici un compte-rendu de tous les ouvrages ou de tous les articles concernant les recherches sur le français contemporain en Afrique Noire. Pour une bibliographie plus complète, nous renverrons le lecteur à :

S. LAFAGE, avec la collaboration de W. BAL et D. BARRETEAU - 1978 - : *La langue française en Afrique Noire et à Madagascar : éléments pour une bibliographie*, pp. 547-577 dans l'Inventaire des études linguistiques sur le pays d'Afrique Noire d'expression française et sur Madagascar. (établi sous la direction de D. BARRETEAU), Paris, C.I.L.F., 625 p., 35 cartes.

Les publications dont nous parlerons ici sont celles qui, postérieures à la parution de l'ouvrage cité supra, n'ont pu y être mentionnées. Mais les communications entre universités et centres de recherche, en Afrique comme ailleurs, étant ce que tout le monde sait, on nous pardonnera certaines omissions : nous ne parlerons ici que des textes qui nous sont parvenus.

+ Signalons tout d'abord l'ensemble des articles publiés à partir de 1973 dans le *Bulletin du Centre d'études des plurilinguismes*. Université de Nice, Institut d'études interethniques et interculturelles (I.D.E.R.I.C.). Le C.E.P., sous la direction de M. le Professeur G. MANESSY, s'est tout d'abord consacré à l'A.T.P. du C.N.R.S. : *Connotations socio-culturelles du français en Afrique Noire*,

de 1973 à 1978. Actuellement, le C.E.P. s'est associé au Laboratoire de Psychologie sociale de l'Université de Paris VII pour entreprendre une Recherche Coopérative sur Programme (C.N.R.S.) portant sur : *Registres linguistiques et évolution socioculturelle : phénomènes linguistiques, ethno-linguistiques et psycho-sociaux (créolisation, pidginisation et mutation de registres)*. Nous mentionnerons les publications suivantes :

P. POUTIGNAT, P. WALD - 1978 - : *Français et sango à Bouar, fonctions marginales du français dans les stratégies interpersonnelles* 42 p.

G. MANESSY - décembre 1978 - : *Observations sur un corpus de français oral recueilli dans le Sud du Cameroun.*
Nice, IDERIC, C.E.P. pp.3 à 32.

+ Publié à la suite du Congrès International de Linguistique de Vienne (Autriche) :

G. MANESSY - 1979 - : *Pidginisation, créolisation, évolution des langues dans Sprache und Geschichte in Afrika Herausgegeben am Institut für Afrikanistik Köln, Helmut Buske Verlag Hamburg, pp. 55 - 74.*

+ Un numéro de Langue Française a été consacré aux parlers créoles nous y relevons :

G. MANESSY - 1978 - : *Le français d'Afrique Noire, français créole ou créole français ?* dans Langue Française : Les parlers créoles n°37, Paris Larousse, pp.91-105.

+ Signalons la parution (enfin !) d'un volume très attendu : Le français hors de France sous la direction de A. VALDMAN avec la collaboration de R. CHAUDENSON et G. MANESSY, dans la collection "*Créoles et français régionaux*". Editions Honoré Champion, 7 quai Malaquais, Paris. Cet ouvrage de 1979 renferme une série d'articles datant de 1974. En ce qui concerne l'Afrique Noire, nous relevons :
G. MANESSY - 1979 - : *Le français en Afrique Noire : faits et hypothèses.* pp. 333-362.
L. DUPONCHEL - 1979 - : *Le français en Côte d'Ivoire, au Togo et au Dahomey.* 66 p.

En fait, ce livre ne nous est pas encore parvenu, nous ne pouvons citer que les tirés à part que nous venons de recevoir. Qu'on veuille donc nous pardonner d'être si incomplet.

+ Un numéro du Français Moderne qui devait paraître en juin 1979 sous la direction de M. le Professeur G. CANU, est consacré au français en Afrique Noire. Ne l'ayant pas encore reçu, nous ne pouvons que citer notre propre contribution :

S. LAFAGE - juin 1979 - : *Rôle et place du français populaire dans le continuum langues africaines/français de Côte d'Ivoire.* 16 p.

+ Dans le numéro 2 du Bulletin de l'A.E.L.I.A. (association des études linguistiques interculturelles africaines, créée lors du récent congrès des centres de linguistique appliquée en Afrique Noire d'expression française organisé par l'A.U.P.E.L.F. à Dakar en mars 1979) devraient paraître tout ou partie des communications suivantes :

W. BAL - mars 1979 - : *Les contacts entre les langues africaines et le français : rapport introductif.* 26 p.

A. LE PALEC - mars 1979 - : *A propos de quelques problèmes de méthodologie pour l'Inventaire des Particularités lexicales du français en Afrique Noire.*
5 p.

TRAN HON CAM - mars 1979 - : *Contribution à l'étude phonétique des "nigérismes".* 9 p.

En ce qui concerne l'Inventaire des Particularités lexicales du français, nous souhaiterions voir le Bulletin de l'A.E.L.I.A. ou le Centre de Linguistique Appliquée de Dakar prendre en charge les actes de cette réunion où ont été présentées de très intéressantes communications non encore dactylographiées ; nous pensons particulièrement aux rapports du Cameroun et du Gabon, présentés oralement à la séance qui a été consacrée plus spécialement à l'I.F.A. (voir le compte-rendu de cette réunion).

+ Lors de la Triennale de l'Association des Universités entièrement et partiellement de Langue Française (A.U.P.E.L.F.) qui s'est tenue à l'Université de Bordeaux en novembre 1978, une édition provisoire (lettre A) de l'Inventaire des Particularités lexicales du français en Afrique Noire a été présentée au public. Une édition plus soignée comprenant l'introduction méthodologique et les lettres A et B devrait paraître dans l'année 1980. Mais il ne s'agit pas encore de l'Inventaire complet puisque la collecte ne porte que sur le Bénin, la Côte d'Ivoire, la République Centrafricaine, le Niger, le Sénégal, le Rwanda, le Tchad, le Togo et le Zaïre.

+ En préparation aux éditions des Pères Jésuites, 1 rue Boustan El Maksî, Faggala - Le Caire, Egypte, un numéro de la revue : Etudes Scientifiques consacrée à "*Langues africaines et enseignement*".

Voici les titres de quelques-uns des articles annoncés :
M. LE BOUL : *Une approche de la situation des langues au Zaïre,*

P. LE BOUL : *L'enseignement du français au Zaïre,*

A. TASHDJIAN : *L'enseignement primaire au Zaïre, originalité et problématique d'une réforme,*

P. DUMONT : *Les nouveaux rapports entre le français et les langues nationales au Sénégal,*

S. LAFAGE : *Esquisse des relations interlinguistiques en Côte d'Ivoire.*

etc...

+ A l'Université de Bangui, la directrice de l'Institut de Linguistique Appliquée, Mme G. PRIGNITZ a signalé quelques publications :

G. PRIGNITZ, J. D. PENEL - 1978 - : *L'orthographe des élèves centrafricains à l'entrée en 6ème : compte-rendu de la dictée au concours d'entrée en 6ème de juin 1977 et conclusions pédagogiques.* Université de Bangui, I.L.A.

M. BONNET - 1979 - : *Le français écrit en classe de 6ème : étude typologique des fautes.* Université de Bangui, I.L.A.

J.D. PENEL - 1979 - : *Contact de langues : le zandé et le français dans Recherche, pédagogie et Culture n°41/42 de mai-août 1979, pp. 19-26.*

En février 1979, s'est tenu à l'Université de Bangui, le *Colloque annuel inter-Instituts de Recherche Mathématique*. Le thème de cette réunion était, cette année, l'expression du raisonnement mathématique dans le contexte

culturel africain. Les deux communications suivantes sont susceptibles d'intéresser les linguistes :

G. PRIGNITZ, M. SEMMOUELE, J. ZUMSTEIN - 1979 - : *Relations logiques et relations grammaticales entre propositions dans l'usage linguistique.*

H. MAGDALENA - 1979 - : *Cause et conséquence, leur expression en sango.*

+ Vient de paraître à l'I.L.A. de l'Université d'Abidjan, le cinquième numéro des Cahiers ivoiriens de Recherche Linguistique (C.I.R.L.). Au sommaire, quelques articles en rapport avec les problèmes du français en Afrique Noire :

K. AIT HAMOU - avril 1979 - : *Vers une typologie des structures linguistiques,*

E. ARMAND - avril 1979 - : *Linguistique et enseignement du français en Côte d'Ivoire,*

J. N'GUESSAN KOUADIO - avril 1979 - : *Emprunts, créations lexicales et communication dans les émissions radiophoniques en langue locale : cas des nouvelles en baoulé.*

+ Enfin nous voudrions dire quelques mots sur un très intéressant travail dans un domaine bien peu connu :

N'Sial B.N. SESEP - septembre 1979 - : *Quelques hypothèses pour une définition du métissage linguistique dans Langage et Société, papiers de travail, n°9 pp. 31-47.*

Cet article reprend en gros les analyses et hypothèses contenues dans la thèse de doctorat de spécialité, placée sous la direction du Professeur G. MANESSY, et soutenue en 1978 à l'Université de Nice :

Le métissage français-lingala au Zaïre : essai d'analyse différentielle et sociolinguistique de la communauté bilingue. Le métissage linguistique, est défini comme "le processus qui consiste en une alternance systématique entre deux ou plusieurs langues à l'intérieur d'un même acte de langage ou tout simplement comme la production d'actes de langage linguistiquement hétérogènes". L'auteur souligne l'inadéquation de la linguistique classique qui, en considérant le code linguistique comme une "homogénéité structurée" ne fait que ramener un phénomène comme le métissage linguistique à un écart. Or il ne s'agit pas d'un fait marginal. Le discours métissé n'échappe pas au contrôle des règles du bon usage mais s'intègre au contraire dans le système des règles qui régissent l'ensemble des codes présents et observables dans la communauté considérée... Pour saisir ces faits, il faut substituer à la conception du système monolithique, celle des systèmes hétérogènes. Seule une problématique sociolinguistique peut permettre l'approche efficace de ce phénomène moins rare qu'on ne pourrait le penser.

Suzanne LAFAGE.